

Rapport scientifique de l'année 2013

Sabina Lambertucci-Mann
Joseph Torrente

Le rapport scientifique de l'année 2013 recouvre une partie du programme scientifique 2012-2013, relevant de la première mandature de Bernard Chervet, et une partie de celui 2013-2014 s'inscrivant dans sa seconde mandature. Sabina Lambertucci-Mann fut secrétaire scientifique jusqu'en mai 2013. En juin 2013, elle fut réélue secrétaire scientifique du CA, avec Joseph Torrente en tant que secrétaire scientifique-adjoint.

Organisation d'un pôle scientifique du CA

Comme annoncé dans sa déclaration d'intention, et avec l'accord du CA, le Président Bernard Chervet a créé dès le début de sa seconde mandature le Comité Scientifique du Conseil d'Administration. L'objectif était de renforcer le pôle scientifique, politique déjà amorcée en 2011 avec la création du Comité de Concertation du Secrétariat Scientifique.

Après avoir travaillé avec les collègues du CCSS, le Secrétariat Scientifique poursuit donc son activité avec le CSCA, véritable pôle scientifique du CA. Ce comité a la durée du mandat, soit deux années. Il se réunit tous les mois et est présidé par Bernard Chervet. Il est composé de plusieurs membres du CA : César Botella, Michel Ody et Claude Smadja ; Martine Estrade, secrétaire du CST, ainsi que Christine de Kerchove, secrétaire adjointe du CST ; Béatrice Le François, secrétaire de la COPEA ; Marilia Aisenstein et Piotr Krzakowski qui avaient participé au CCSS, et bien sûr du secrétariat scientifique, Sabina Lambertucci-Mann, secrétaire scientifique, et Joseph Torrente, secrétaire scientifique-adjoint.

Le CSCA a une mission très concrète : promouvoir les activités scientifiques existantes et les faire évoluer, proposer la création de nouvelles activités, organiser des colloques et des publications. Il a donc un rôle complémentaire de celui de la commission scientifique, qui est ouverte à tous les membres, et dont la mission consiste à collecter les souhaits et réflexions des participants, ainsi que d'évaluer après-coup les activités réalisées durant l'année écoulée.

Ainsi le CSCA organise-t-il le Colloque de la SPP, « Le meurtre fondateur », qui aura lieu à Paris, le 22 et 23 novembre 2014. Il a aussi repris à son compte le projet de faire évoluer deux colloques de la SPP, le Séminaire de formation permanente et le Colloque interne. Après de nombreuses concertations sur plusieurs années, le CA a voté favorablement cette évolution, qui prendra effet en 2015. Il est à noter que c'est la première fois qu'il est possible de diminuer le nombre de nos colloques. Auparavant, cette perspective, bien que souhaitée, restait un vœu.

Diffusion des activités scientifiques

Pour faire connaître ses activités scientifiques, la SPP disposait d'un Bulletin-Programme sur support papier, adressé chaque année à tous les membres et AeF. Pour la première fois, les activités scientifiques ont été diffusées sur un nouveau support, numérique, l'Espace membres du Site Internet de la SPP, ainsi que le mail. Son fractionnement rend plus aisée sa consultation. Une conséquence : la diffusion a pu être nettement avancée dans le temps, puisqu'elle a eu lieu fin juillet.

Cette nouvelle voie de diffusion nous a permis de répondre positivement à la dématérialisation soutenue avec vigueur par les PUF, pour deux de nos bulletins, dont celui du Programme

scientifique. Parallèlement, des évaluations ont été faites pour tenter de poursuivre l'impression sur papier, fortement souhaitée par certains : cette solution s'avèrerait très onéreuse (environ 10000€), et son coût ne ferait qu'augmenter avec le temps. Ce passage apparaît donc indispensable et contribue à la modernisation du fonctionnement de notre société.

Pour faciliter ce changement, dès la rentrée de septembre 2013, le bureau de la SPP a adressé également par mail, à tous les membres et AeF, l'ensemble des informations scientifiques de l'année 2013-14.

Le SPP dispose de deux autres voies de diffusion des activités scientifiques :

- Les Envois Groupés mensuels : en interne, toutes les activités scientifiques sont rappelées par les envois groupés, rubrique Informations Scientifiques. Des rappels d'activités sont aussi parfois réadressés aux membres.
- Les fichiers HTML : il s'agit d'une innovation récente. En externe, les activités ouvertes sont dorénavant diffusées par fichier HTML à 4 ou 5 reprises, à l'ensemble de notre mailing recueilli à partir de notre site, soit actuellement 9000 adresses mails ; en début d'année scolaire pour nos cycles de conférences (conférences Vulpian adultes et enfants, séminaire Jean Cournut, conférences de St Anne) ; en cours d'année pour nos colloques ouverts au public et gérés par la SPP, comme le Colloque de la SPP ou le Colloque de la RFP.

Les activités scientifiques de la SPP

Elles sont regroupées en plusieurs fichiers en format PDF dans la partie du site réservée aux membres, dans la rubrique « activités/programme » où sont également inclus le calendrier et les rectificatifs réunis en septembre et octobre.

Parmi les activités organisées par la SPP ou les groupes régionaux, celles ouvertes sont diffusées sur notre site public, dans la colonne de droite, « Evènements », à l'exclusion des séminaires et des groupes de travail.

▪ **Le programme général** réunit l'ensemble des activités scientifiques et d'enseignement, tant régionales qu'interrégionales et internationales organisées par la SPP, ou avec sa participation, ses Instituts et les groupes régionaux. Y figure également toute activité organisée, même en dehors de la SPP, par un de ses membres, dès lors que celui-ci en a informé le secrétariat scientifique.

Ces fichiers du programme indiquent les séminaires, dont ceux de formation et d'enseignement, les cycles de conférences, les groupes de travail, les rencontres, les journées d'étude et les colloques. Il est le fruit de la collaboration du secrétariat scientifique, de la COPEA, des secrétaires scientifiques des groupes régionaux et, pour les activités relevant de la formation, du Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement et des secrétaires de l'enseignement des Instituts.

▪ **Le calendrier** réunit chronologiquement toutes les activités scientifiques, qu'elles soient organisées directement par le bureau de la SPP ou par les bureaux des groupes régionaux. Ce calendrier est remis à jour régulièrement.

Dans ce rapport sont mentionnées :

- les activités scientifiques ouvertes aux personnes n'appartenant pas à la SPP
- les activités scientifiques réservées aux membres et/ou aux analystes en formation

Les activités scientifiques ouvertes

Le séminaire « Jean Cournut » d'introduction à la psychanalyse

Organisé selon un cycle de deux ans, il est ouvert aux médecins, psychiatres et psychologues n'appartenant ni à la SPP ni à ses Instituts, ainsi qu'aux étudiants en fin d'étude de psychologie et de psychiatrie. Le nombre des participants est limité à 80. Malheureusement la participation à ce séminaire a fortement diminué depuis déjà quelques années pour arriver, en septembre 2013, à un nombre réduit d'inscrits au cycle. Une réflexion du CSCA est en cours. La discussion sera reprise aussi par la Commission Scientifique et ensuite présentée au CA afin d'évaluer les évolutions possibles de cette activité.

Le thème des années 2012-2013 et 2013-14 du Séminaire Jean Cournut a été « Rêve et psychanalyse ». Ce séminaire a lieu deux lundis par mois, à 20h45, à la Schola Cantorum.

Il est placé sous la responsabilité du Président de la SPP.

Son comité d'organisation est composé de Jacques Angelergues, Bertrand Colin, Laurent Danon-Boileau, Josette Frappier et Cyrille Munier.

Les conférences dites de « Vulpian »

Il s'agit de deux cycles de conférences de sensibilisation à la psychanalyse. L'un porte sur la psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent (7 mercredis en 2012-13 et 7 mercredis en 2013-14), l'autre sur la psychanalyse de l'adulte (7 jeudis en 2012-13 et 8 jeudis en 2013-14).

Le thème de l'année 2012-2013 était « Les enjeux d'Œdipe », celui de 2013-14 est « Qu'est-ce qu'un père ? ». Ces conférences sont coordonnées par Clarisse Baruch et Dominique Cupa et ont lieu à l'Université René Descartes. Leur fréquentation est en légère baisse depuis quelques années.

Les conférences dites de « Sainte Anne »

Organisées par Danielle Kaswin-Bonnefond et Victor Souffir, elles ont lieu le quatrième lundi du mois à 21h et attirent un public nombreux. En 2013, 5 conférences ont eu lieu. Des travaux de ré-embellissement ont obligé cette activité à se déplacer momentanément dans le XIII^e (ASM 13).

Le Colloque de la Revue Française de Psychanalyse

Présidé par le Président de la SPP, Bernard Chervet, et par la Directrice de la Revue Française de Psychanalyse, Françoise Coblenz, ce colloque s'est tenu le 2 février 2013 sur le thème du numéro 1/2013 de la RFP, « Finir l'adolescence », dont les rédacteurs étaient Klio Bournova, Abdel-Karim Kebir et Sesto-Marcello Passone. Le succès de ce colloque est certain. L'envoi d'une information par fichier HTML a contribué à la croissance des inscriptions.

Les activités scientifiques réservées aux membres de la SPP et/ou aux analystes en formation de ses Instituts

Les conférences du mardi

Elles sont préparées par le secrétariat scientifique et ont eu lieu dans la salle des conférences de la SPP, 187 rue St Jacques, 75005 Paris.

Chaque année, une de ces conférences est organisée en collaboration avec la COPEA, la Commission pour la Psychanalyse avec l'Enfant et l'Adolescent.

En 2013, il y a eu 5 conférences du mardi. La conférence de la COPEA a eu lieu le 18 juin 2013, le thème a été « Les achoppements de la mentalisation à l'adolescence peuvent-ils être rapprochés de ceux de l'âge adulte ? ». Elle a été assurée par Gérard Lucas discuté par Marilia Aisenstein.

Un équilibre est recherché entre des conférences faites par les membres de la SPP et des personnalités appartenant à des disciplines ou à d'autres sociétés de psychanalyse qui peuvent nourrir la réflexion psychanalytique. La représentation de divers courants de pensées et des diverses générations est aussi un objet d'attention.

Les Rencontres cliniques du samedi

Au nombre de 3 en 2013, elles sont réservées aux seuls membres et aux anciens analystes en formation. Ces rencontres ont plusieurs fonctions. Elles permettent à des collègues qui postulent à la fonction de formateur d'exposer un travail théorico-clinique, à la COPEA d'organiser, en collaboration avec le secrétariat scientifique, une conférence clinique annuelle et aux collègues membres d'autres Sociétés appartenant à l'IPA, d'exposer leurs travaux.

Les Débats du samedi

Ils ont été organisés par le secrétariat scientifique en collaboration avec le Comité de Concertation du secrétariat scientifique, puis avec le CSCA, pour permettre des échanges avec des personnalités appartenant à d'autres disciplines et des membres d'autres sociétés de psychanalyse, françaises ou étrangères. Ces samedis ont la particularité d'être ouverts aussi aux analystes en formation.

Le 1^{er} juin 2013, nous avons invité Anna-Maria Nicolò, membre titulaire formateur de la SPI. Le titre de sa conférence, modérée par Sabina Lambertucci-Mann, a été « Effondrement psychotique à l'adolescence et image du corps. Evolutions et transformations ».

Le 15 juin 2013, nous avons invité François Gonon, neuro-biologiste, Directeur émérite des recherches au CNRS et professeur à l'Université de Bordeaux. Le thème a été « La psychiatrie biologique : une bulle spéculative ? ». Le débat a été modéré par Michel Ody.

Les Vendredis de la COPEA

En 2013, trois conférences ont été organisées par la COPEA. Rappelons que si ces soirées sont organisées par la seule COPEA, elles sont ouvertes à tous les membres de la SPP et récemment aux analystes en formation. Elles sont organisées par Béatrice Le François, secrétaire de la COPEA et par Béatrice Ang, secrétaire adjointe de la COPEA.

Le Colloque Interne de la SPP

Organisé par le secrétariat scientifique, il est ouvert aux membres et aux analystes en formation. Il a eu lieu les 6 et 7 avril 2013 sur le thème « La co-excitation sexuelle et la situation analytique », avec la participation en guise de « fil rouge » de Gérard Lucas et Michel Ody.

Le choix des intervenants prend en compte l'équilibre entre Paris et les régions.

Pour la première fois, 4 ateliers, discutant les exposés cliniques du samedi, ont été organisés. La participation a été importante et la discussion a retenu l'intérêt de nombreux collègues. Chaque atelier a été animé respectivement par un analyste titulaire formateur et un membre adhérent de Paris et des régions.

Le colloque interne réunit en moyenne 150 à 200 personnes. Il est gratuit et sans inscription, ce qui rend difficile de suivre le décompte exact des participants.

Le Colloque René Diatkine

Depuis 2013, Paul Denis est l'organisateur du Colloque René Diatkine qui a eu lieu les 5 et 6 octobre 2013, sur le thème « Psychophobies ». Les intervenants étaient Marilia Aisenstein, Evelyne Chauvet et Vassilis Kapsambelis.

La participation a été très soutenue.

Le Séminaire de Formation Permanente

Le 55^{ème} SFP a été organisé par Christian Gérard et Christian Seulin. Il a eu lieu les 26 et 27 janvier 2013 sur le thème : « Le travail du rêve dans la clinique contemporaine », avec la participation de Sara Botella, André Beetschen (APF) et Denys Ribas.

Nombre de participants, intervenants inclus : 170 personnes ; ce qui correspond à environ 140 inscrits payant.

Le 73^{ème} Congrès des Psychanalystes de Langue Française

Il a eu lieu à Paris du 9 au 12 mai 2013, sur le thème « Le paternel ». Les rapporteurs étaient Christian Delourmel (SPP) et François Villa (APF).

Ce congrès donne lieu, pendant toute l'année qui le précède, à des séminaires programmés tant en France qu'à l'étranger et à des communications préalables. Le dernier numéro de la RFP de l'année lui est systématiquement consacré. La participation est régulièrement soutenue ; cette année, il y a eu environ 850 inscrits. Le CPLF donne lieu à un rapport spécifique présenté par les secrétaires scientifiques du Congrès.

La rencontre du Centre Jean Favreau, colloque du CCTP

Organisée par Jean-Louis Baldacci, Jean-Luc Donnet et Danielle Kaswin, en collaboration avec les analystes du Centre, elle a eu lieu à la SPP le 19 janvier 2013 sur le thème « L'analyse et rien d'autre ! Alternative illusoire et pari nécessaire ». Elle est ouverte à tous les membres de la SPP et aux analystes en formation. La participation est très soutenue.

Les Rencontres avec les auteurs de livres récents

Trois soirées ont été organisées en 2013 par Sabina Lambertucci-Mann et Bertrand Colin en présence des auteurs, autour des derniers ouvrages de Gérard Bayle, Paul Denis, et Murielle Gagnebin.

La Confrontation théorico-clinique sur le psychodrame

Elle s'est poursuivie cette année par une conférence qui s'est déroulée le 8 juin 2013 avec la participation de Gérard Bayle et Isaac Salem. Cette rencontre est ouverte à tous les membres et aux analystes en formation.

Le Colloque Georges Devereux

A partir du livre de Georges Devereux « Psychothérapie d'un indien de la plaine » et à l'occasion de la sortie en salle du film d'Arnaud Desplechin « Jimmy P. » un colloque autour de l'œuvre de Georges Devereux a été organisé à Paris, à la SPP, le 12 octobre 2013 par Gilbert Diatkine, Marie-Rose Moro et Félicie Nayrou. Gilbert Diatkine, Marie-Rose Moro, Félicie Nayrou, Marina Papageorgiou et Simone Valantin ont été les intervenants. Ce colloque était ouvert aux membres et aux analystes en formation de la SPP ainsi qu'aux personnes en ayant fait la demande auprès du secrétariat. Il a eu un vif succès et les actes seront publiés en 2014 dans la collection « Hommages », éditée par la SPP.

Le Colloque Franco-Brésilien

Organisé conjointement par la SPP et trois sociétés brésiliennes, ce colloque a eu lieu à Paris, à la SPP, le 8 et 9 mai 2013. Le thème a été « Les premiers entretiens ». Les intervenants étaient : Luciane Falcao (SPPA-Porto Alegre), J. Canelas (SBPSP-Sao Paulo), A. Horn (SBPRJ-Rio de Janeiro), Claire Cubellis (SPP), José Carlos Caliche (SPPA), Bernard Chervet (SPP) et Luis Carlos Menezes (SBPSP). La secrétaire d'organisation a été Diana Tabacof (SPP).

Le Colloque Franco-Madrilène

Le premier colloque franco-madrilène a eu lieu à Madrid le 19 octobre 2013. Il fut présidé par Bernard Chervet (SPP) et Luis Martin Cabré (APM). Le thème a été « L'interprétation et le modèle de référence de l'analyste ». Il a été organisé par le comité d'organisation du colloque franco-madrilène de la SPP, responsable Elisabeth Dahan-Soussy, et par celui de l'APM, responsable Martina Burdet. Les conférenciers étaient Paul Denis (SPP) et Carlos Padron (APM) avec comme discutants Rafael Cruz-Roche (APM), Hélène Suarez-Labat (SPP), Bernard Chervet (SPP) et Luis Martin Cabré (APM).

Ce premier colloque a remporté un vif succès. Le prochain aura lieu à Paris en 2015.

Le Colloque Franco-Italien

Le 15^{ème} Colloque franco-italien a eu lieu à Paris, à la SPP, les 9 et 10 novembre 2013. Le thème a été « Au-delà du refoulement ». Il a été organisé par le comité scientifique du colloque franco-italien de la SPP, responsable Sabina Lambertucci-Mann, et celui de la SPI, responsable Tiziana Bastianini.

Les deux conférenciers ont été Gérard Bayle (SPP) et Gianluigi Monniello (SPI), avec la participation de Bernard Bensidoun (SPP), Bernard Chervet (SPP) Antonino Ferro (SPI), Sabina Lambertucci-Mann (SPP) et Stefania Nicasi (SPI).

La participation a été soutenue. Le prochain colloque aura lieu en Italie en 2015.

La Conférence de la Fédération Européenne de Psychanalyse

La 25^{ème} conférence de la FEP a eu lieu à Bâle du 21 au 24 mars 2013. Le thème a été « L'informe : déformation, transformation ».

Plusieurs membres de la SPP ont participé scientifiquement à cette manifestation, parmi lesquels nous pouvons citer Thierry Bokanowski, Bernard Chervet, Paul Denis, Haydée Faimberg, Alain Gibeault, etc.

Le Congrès de l'IPA

Le 48^{ème} congrès de l'IPA a eu lieu à Prague du 31 juillet au 3 août 2013. Le thème a été « Faire face à la douleur psychique ». Plusieurs membres de la SPP ont présenté ou discuté dans divers panels.

Actualités du secrétariat scientifique

Le secrétariat scientifique, enrichi par la présence du CCSS jusqu'en juin 2013 et ensuite du CSCA, veille à ce que nos activités scientifiques soient de qualité, ouvertes sur nos diverses sensibilités et sur les différents courants de pensées psychanalytiques, en France et à l'étranger. Il se soucie de promouvoir la diversité des modèles, tant pour les colloques et les conférences que pour les rencontres, et vise à soutenir un certain renouvellement des manifestations. Il veille à ne pas en multiplier le nombre et à respecter pour chacune d'elle l'exigence d'autofinancement.

Le CCSS et ensuite le CSCA se sont réunis régulièrement pour poursuivre la réflexion autour de la vie scientifique de la société. Nous avons essayé d'améliorer la formule de certaines manifestations scientifiques, comme par exemple le colloque interne au cours duquel nous avons inséré des temps de discussion en petits ateliers.

Une nouveauté de cette année scientifique a été la poursuite de la **collection d'ouvrages édités par la SPP**.

Après le premier ouvrage de cette collection, « *Freud en français, bibliographie complète des écrits de Freud, avec concordance allemande et anglaise* », un volume consacré à « Joyce McDougall » a été édité en 2013. Le volume « André Green » est paru fin Janvier 2014. Le volume « Georges Devereux » est programmé pour 2014. Les responsables de cette activité sont Bernard Chervet et Cécile Marcoux, avec très récemment Fabienne Deleplanque. La vente de ces ouvrages est très soutenue : 600 exemplaires pour « Freud en français », plus de 300 pour le « Joyce McDougall », et déjà 250 pour le « André Green ».

Pour les rencontres cliniques du samedi, nous restons attentifs à ce que la visée scientifique et l'objectif qui ressortent des nécessités de la vie institutionnelle (conférence en vue d'une élection à la fonction de formateur) puissent converger au mieux.

Etant donné le vif succès rencontré par les Débats du samedi, nous continuons en collaboration avec le CSCA à en organiser un ou plus chaque année et comptons aussi sur les propositions de nos collègues.

Enfin, nous remercions chaleureusement pour leur aide attentive et quotidienne les secrétaires de la Société et des Instituts, et tout particulièrement Amélie Caradec, qui a assuré le secrétariat scientifique pendant 10 ans, jusqu'à son départ le 17 janvier 2014, remplacée depuis par Fabienne Deleplanque.

Rapport annuel du Conseil Scientifique et Technique pour l'année 2013

2013 a été une année de changement de mandature. Toutes les instances ont fait l'objet de nouvelles élections. Aussi ce rapport porte-t-il sur la partie de l'année 2013 correspondant à la mandature 2013-2015 qui a commencé le 4 juin 2013.

Le Conseil Scientifique et Technique de la SPP s'est trouvé lors de l'élection du 16 mai 2013 réduit à deux personnes : une titulaire, Martine Estrade et une adhérente Christine de Kerchove, respectivement Secrétaire et Secrétaire adjointe du CST.

De fait les deux membres du CST ont participé tant au CA comme invités, qu'à chacune des réunions du CSCA comme membres à part entière nommés par le président de la SPP avec accord du CA. Toutes deux ont aussi participé à la Commission Scientifique.

Le CST s'est réuni de façon statutaire avec le président Bernard Chervet, les secrétaire scientifique et secrétaire scientifique adjoint Sabina Lambertucci-Mann et Joseph Torrente le 17 juin 2013 lors de l'installation du CST, puis en réunion annuelle CA-CST le 2 juillet 2013, puis le 14 décembre 2013.

Lors des réunions, prévues dans les statuts, qui l'ont directement concerné, le CST, instance dont l'identité et la définition est inscrite dans le RI de la SPP, n'a pas manqué de s'interroger sur son identité depuis sa création en 1997, à l'occasion de l'obtention de la Reconnaissance d'Utilité Publique (RUP), cette dernière s'étant accompagnée d'une réforme des statuts et des règlements, et par voie de conséquence des instances institutionnelles.

Auparavant, le Conseil d'Administration (CA) de la SPP comprenait un nombre élevé de membres, 45 (15 x 3 catégories = 45). Or la RUP imposait que le CA se réduise à un maximum de 24 membres, donc 8 par catégories. Le CST a été créé alors, conçu comme une seconde chambre d'écoute et de réflexions, de 21 membres (7 par catégorie). Lors des réformes de 2007, le CA est resté composé de 24 membres (12 x 2 catégories), le CST est passé à 20 membres (10 par catégorie).

Complémentaire du CA, le CST se caractérisa d'office par la liberté eu égard à la charge exécutive, par sa temporalité en écart avec celle du CA, et par sa liberté d'initiative quant aux dossiers qu'il souhaitait mettre à l'étude et soumettre au CA ; d'où son rôle possible de contre-pouvoir ayant fonction de compenser et équilibrer la perte en nombre. A cette époque certains titulaires plaidaient pour un CST ayant un nombre important de membres, afin de mieux soutenir la discussion et les logiques démocratiques au sein de la SPP, situation que la désaffection des candidatures remet en cause après-coup, en tous cas dans cette élection particulière. Se trouve alors posée la question du devenir de cette instance. Certains pensent la désaffection conjoncturelle, pour d'autres elle traduirait l'aspect artificiel et purement contextuel de la création de cette instance. Par ailleurs, la difficulté à trouver suffisamment de candidats intéressés à la gestion de nos instances institutionnelles met à l'épreuve l'équation démocratie-grand nombre de membres élus dans les instances.

La désaffection des candidatures au CST a pu nous étonner. Il s'agit d'un message fort venant du groupe des membres qu'il convient de prendre en considération et d'analyser. Pour cela il faut distinguer la désaffection des candidatures et la constance numérique du vote de l'instance.

Cet état de fait n'est pas sans conséquence. Par exemple, le Collège électoral se trouve privé des 9 titulaires manquant du CST. Cela a pour effet de renforcer l'impact des 12 titulaires du CA, mais surtout celui des 18 titulaires de la Commission des Candidatures qui viennent de récupérer le droit de vote, dans l'élection des titulaires ; ceci donne le sentiment d'un défaut d'équilibre et de tiercéité.

A l'observation des résultats du vote, il est remarquable que si les éligibles ont fait défaut dans cette dernière élection, les électeurs ont maintenu leur investissement de l'instance. En effet, les chiffres de participation au vote du CST sont les mêmes que pour le CA. Les électeurs n'ont pas pu choisir

d'élire tel ou tel candidat (lesquels étaient uniques dans chaque catégorie) mais en votant ils ont maintenu l'instance. Il n'est donc pas certain qu'il y ait, de la part des membres électeurs, une volonté d'abandonner l'instance CST. Les élections futures montreront si le CST reste une instance investie et quelle place elle peut alors trouver.

En faveur du CST, il convient de souligner la différence de temporalité CA/CST. Le calendrier et l'ordre du jour chargé du CA, obligent à travailler sous pression. Le CST, instance plus protégée des aléas de l'évènementialité, non soumise à l'exécutif efficace, peut prendre le temps qu'il juge, ce qui lui laisse une potentialité de créativité.

L'espérance de redonner vie à cette instance tierce et de susciter pour elle un désir de la part des membres éligibles pour les années à venir nous est apparue un risque à courir puisqu'elle correspond à un réel investissement par les membres électeurs.

La principale partie de l'activité concrète du CST depuis le début de son mandat, s'est déroulée au sein du CSCA dont la secrétaire et la secrétaire adjointe font partie. Le CST a ainsi participé à la réflexion sur la vie scientifique de la SPP et aux projets en cours.

Le CSCA a été créé lors du CA du 2 juillet 2013 pour discuter des problèmes de fond qui se posent à la SPP, dans le domaine scientifique, et promouvoir des évolutions : étude du paysage scientifique, propositions de modifications, promotion d'activités et colloques, comités d'organisation des colloques SPP, etc., et prendre les décisions concernant les orientations scientifiques, en étroite collaboration avec le secrétariat scientifique et la CS. Aucune instance n'est privilégiée au sein du CSCA. S'y regroupent des membres du CA, les responsables du CST, de la COPEA et de la Commission scientifique, ainsi que des membres nommés par le président avec accord du CA. Le CSCA a une mission exécutive sur les activités scientifiques. Il rend compte de son travail au CA lors de chacune des réunions de ce dernier.

En tant que CST, la possibilité de la discussion scientifique à la fois en tant que membres de droit et en tant qu'élus d'une instance tierce non impliquée dans l'exécutif, nous est apparue féconde.

Nous avons fourni au CA des contributions ponctuelles comme un compte-rendu du plan autisme 2013 (diffusé sur le site de la SPP), un historique du séminaire de formation permanente et un compte rendu des discussions ayant eu lieu au CST à propos du SFP et du projet de fusion avec le colloque interne.

Nous avons, au sein du CSCA participé à la préparation du Colloque « Le Meurtre Fondateur » et pris part aux discussions et aux décisions.

Nous avons soulevé le problème du lien de la SPP aux internes en psychiatrie et au système de formation hospitalo-universitaire. Une rencontre déjà envisagée lors du précédent mandat, a été prévue à ce sujet avec Marie-Christine Hardy-Baylé.

Au total, si le CST survivant est réduit à une portion restreinte, il ne semble cependant pas d'actualité de condamner une instance que les électeurs n'ont pas désinvestie en tant que telle et qui est particulièrement impliquée dans la vie scientifique de notre société. L'intérêt du CST instance tierce élue participant de droit par ses représentants au CA et au CSCA exécutif nous a paru une forme paradoxale potentiellement féconde et nous avons pris intérêt à notre situation. Le CST que nous représentons a en effet eu l'impression de trouver sa place dans l'actuel CSCA, tout en restant CST. La définition tierce, potentiellement nomade du CST lui permet de s'inscrire dans la collaboration avec les différentes instances scientifiques actuelles ou futures qui souhaiteraient le solliciter ou l'accueillir.

Martine Estrade
Secrétaire du CST
Christine de kerchove
Secrétaire adjointe du CST

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMISSION POUR LA PSYCHANALYSE AVEC L'ENFANT ET L'ADOLESCENT (COPEA) Année 2013

Une première moitié de l'année a vu la fin de mon premier mandat, et, à partir du mois de juillet, le début de mon deuxième mandat, la Secrétaire adjointe Béatrice Ang, et moi-même ayant été réélues.

Cette année a été marquée par l'aboutissement du projet d'une formation à la psychanalyse avec l'enfant et avec l'adolescent au sein de la SPP dont toutes les Instances ont successivement voté le principe et sa mise en œuvre par la COPEA.

1/ Formation à la Psychanalyse avec l'enfant et avec l'adolescent

Lors du premier mandat, le projet de formation à la Psychanalyse avec l'enfant et avec l'adolescent, dite PEA, a été discuté une deuxième fois à la Commission d'Enseignement, puis, le Président du Comité exécutif de la CE a invité la Secrétaire de la COPEA, pour apporter le point de vue de la COPEA aux membres de la CE.

J'ai donc fait valoir ce point de vue, en insistant sur l'importance du fait que la formation à la PEA soit indissociable de la formation à la psychanalyse avec l'adulte.

La COPEA a continué à préférer qu'il n'y ait pas d'accréditation de société de formation extérieure. Elle préconise de prendre en compte les supervisions faites par des formateurs RPEA en après-coup.

La COPEA a été satisfaite par le vote à l'unanimité des membres de la CE : « **La Commission d'enseignement accepte le principe de la particularité de la psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent, ce qui suppose la prise en charge de cette formation par la Commission d'enseignement.** », ce qui est compatible avec la mission de la COPEA qui « a pour fonction de promouvoir et de contribuer à tout ce qui concerne plus spécifiquement la PEA » (statuts, art. 12-4). La COPEA recensera les séminaires dirigés par les formateurs et qui seront inscrits dans le programme d'enseignement, ainsi que les séminaires organisés par les membres, inscrits dans le programme des activités scientifiques.

Seule la partie de ce programme assurée par les formateurs correspondra à une « prise en charge » par la CE, l'autre volet fera partie du programme général des activités scientifiques en PEA

2/ Demande de Reconnaissance en Psychanalyse avec l'enfant et avec l'adolescent, dite RPEA

Une demande a été faite et elle est actuellement en cours d'examen par la commission d'étude tirée au sort.

Lors des discussions dans les instances, la COPEA s'est vue confirmée sa tâche de procéder aux reconnaissances de compétence en PEA selon les critères existants dans le règlement intérieur.

3/ Activités scientifiques

La Secrétaire a organisé lors de son mandat précédent :

- La conférence – débat sur psychanalyse d'enfant/psychanalyse d'adulte, du mardi soir, où Gérard Lucas a présenté des consultations thérapeutiques d'un adolescent, et discutées par Marilia Aisenstein. Cette activité est co-organisée par le Secrétariat scientifique.
- Les vendredis cliniques ont été présentés par Anne Maupas-Lycoudis, puis Sylvie Reignier. Sont prévues les présentations de Caroline Sedel-Godard et Claude Rayna.
- La conférence clinique du samedi est prévue en mai 2014.

4/ Dossier « Autisme et psychanalyse »

Selon les choix institutionnels, ce dossier est relayé par les membres les plus impliqués : Françoise Moggio, médecin chef de l'inter-secteur infanto-juvénile, Geneviève Haag à l'INSERM et à la CIPPA, Natalie Bayle à la FFP à laquelle est liée la SPP. Le troisième plan autisme, ainsi que les réactions qu'il a suscitées, ont été rapportés dans les comptes-rendus des réunions de la COPEA.

5/ Présence de contenus dédiés à la PEA et à la COPEA sur le site de la SPP

Des contenus ont été rédigés par la COPEA ou suscités par elle pour remplir les rubriques adéquates :

- Un enfant ou un adolescent peut-il faire une analyse ?
- Qu'est-ce que la COPEA ?
- La PEA : activités scientifiques, formation et enseignement, réunions institutionnelles,
- RPEA : reconnaissance spécifique d'une compétence en PEA : définition, modalités, sigle (encore en débat).

Ces contenus seront répartis selon leur objet entre les différents espaces du site : public et privé.

Béatrice Le François
Secrétaire de la COPEA

Rapport d'activité de la Commission des Candidatures Juin 2013 à janvier 2014

Les résultats de l'élection à la commission des candidatures ont été communiqués le 26 juin 2013 : pour les titulaires 10 élus (4 parisiens, 6 autres régions), complétés par 8 titulaires tirés au sort, pour les adhérents 9 élus, pas de tirés au sort. La commission comprend donc un nombre important de titulaires des différentes régions.

La commission a été mise en place par Bernard Chervet, Président de la SPP, le 5 juillet 2013. Elle a élu Éric Valentin comme président, Emmanuelle Chervet comme secrétaire puis a réparti ses membres en trois sous commissions. Elle a organisé sans attendre son travail en fonction de la possibilité de deux collèges électoraux, l'un en novembre 2013 et l'autre en janvier 2014.

En juillet 2013, lors du début de notre travail, dix candidatures étaient en attente, quatre autres seront déposées au quatrième trimestre 2013.

Étant donné le dépôt probable d'autant de nouvelles candidatures et les trois collèges électoraux possibles par année, il semblait impossible de conserver le rythme d'étude de trois mémoires par collège électoral comme l'avait fait la précédente commission, sauf à augmenter encore la liste d'attente. Durant les deux années de janvier 2011 à janvier 2013, vingt candidatures avaient été déposées, soit dix par an. Nous ne pouvons que nous réjouir de cet afflux de candidature au titulariat.

Les collègues membres de la commission ont eu la générosité d'accepter l'étude de quatre candidatures par collège, de telle façon qu'il n'y ait pas de collèges électoraux insuffisamment utilisés si des candidatures n'étaient pas présentées. De même, nos collègues du collège électoral ont acceptés que soient présentées trois candidatures par soirée, ce qui suppose un effort important de lecture dans le mois précédent chaque collège électoral. Nous avons pu ainsi commencer à atténuer le risque d'accumulation des candidatures.

La méthode de travail de la commission et les critères d'appréciation des candidatures décrits dans son rapport au CA le 26 juin 2013 par Danielle Kaswin-Bonnefond, Présidente de la précédente Commission des Candidatures nous ont semblé correspondre précisément à ce que nous envisagions.

Pour le collège électoral du 19 novembre 2013, quatre candidatures avaient été étudiées : trois ont été présentées et élues. Une candidature sur titres et travaux ne pouvait satisfaire les critères de la commission, si bien que la collègue a préféré retirer sa candidature et présenter éventuellement un mémoire à l'avenir.

Pour le collège électoral du 29 janvier 2014, quatre candidatures avaient été étudiées mais deux seulement ont été présentées et élues, les deux autres ayant retiré leurs candidatures.

Si l'avis de la commission est défavorable, le candidat en est informé, mais il a toujours la possibilité de maintenir sa candidature et de demander que son dossier soit présenté au collège électoral.

Le chevauchement des trois zones des vacances scolaires de printemps et la rareté des mardis disponibles rend difficile la possibilité de trouver une date convenant à la convocation d'un collège électoral. De ce fait, nous ne pourrons avoir qu'un seul collège au deuxième trimestre, le 24 juin 2014, ce qui rejoint le rythme de fonctionnement des commissions précédentes de trois collèges électoraux par an.

Depuis la dernière révision du règlement intérieur, le collège électoral élisant les titulaires est composé de l'ensemble des membres titulaires du CA, du CST et de ceux de la commission des candidatures. Habituellement, il devrait rassembler 12 membres du CA, 10 membres du CST et 18 membres de la commission des candidatures.

Or, le CST durant cette mandature n'apportant au collège électoral actuel qu'un titulaire au lieu de

10, entraîne de ce fait un poids accru de la commission lors des votes. Le collège actuel comprend 12 membres du CA, 1 membre du CST et 18 membres de la commission des candidatures.

Il sera important de faire l'examen des effets de ce nouvel équilibre dans les votes des futurs collèges électoraux et d'en tirer les conséquences.

Éric VALENTIN
Président de la commission
des candidatures

Emmanuelle CHERVET
Secrétaire de la commission
des candidatures

COMMISSION DES REPRESENTANTS REGIONAUX

RAPPORT 2013

Nous avons tenu trois réunions en 2013, en janvier, mai et novembre.

Les dates de ces réunions ont été programmées avec le souci constant de les articuler avec des manifestations scientifiques de notre Société à Paris ; et ce afin de faciliter la participation de tous. Cela a été notamment le cas en janvier lors du SFP et en mai pour le CPLF.

Cette participation est toujours régulière et forte avec entre 13 à 15 représentants régionaux à chaque rencontre ; le nombre de membres de la commission des représentants régionaux étant de 15 ; ce qui souligne le souci d'implication des membres des Régions.

En juin 2013, suite à la mise en place du nouveau conseil d'administration de la SPP, le 4 juin 2013, a eu lieu l'élection pour la présidence de la CRR. Martine Pichon-Damesin a été réélue pour un deuxième mandat avec Bernard Bensidoun en tant que secrétaire.

Plusieurs dossiers ou axes thématiques nous ont mobilisés cette année ; principalement :

Les échanges sur les activités des régions, leurs fonctionnements et leurs préoccupations. Il s'agit de développer les liens « inter-régions », de connaître et de faire connaître les activités scientifiques des régions mais aussi de pouvoir partager certaines difficultés soit spécifiques, liées à l'histoire, la composition du Groupe ou les caractéristiques régionales, soit communes par exemple : la diffusion des informations scientifiques, la présence des membres de la SPP dans les institutions (psychiatriques, universitaires...). Autant de questions sur lesquelles nous avons à poursuivre notre réflexion.

Le site de la SPP et les sites régionaux

- L'an passé, le « chantier » du site SPP était à finaliser. Il semble maintenant en cours de finalisation. En janvier, grâce à la présence, lors de notre réunion, du Président Bernard Chervet, d'Elisabeth Dahan-Soussy, Secrétaire Général, et de Benoît Rodde, Secrétaire général adjoint, particulièrement impliqué dans le suivi de ce dossier, nous avons été informés de l'état des lieux du site avec les dysfonctionnements en cours de résolution et les évolutions prévues, en particulier l'attention portée à l'amélioration de la rapidité d'accès.

Nous avons repris ces points en novembre, avec la préoccupation de la lenteur résiduelle de certaines fonctionnalités et l'achèvement de la nouvelle base de données.

- Au niveau des régions, a été annoncée en début d'année la création du site du Groupe Lyonnais de Psychanalyse Rhône-Alpes ; portant alors à 3 le nombre des sites régionaux avec ceux du Cercle d'Études Psychanalytiques des Savoie et de l'Association Grenobloise de Psychanalyse, donc 3 dans la région Rhône-Alpes !

Cette particularité a été modifiée avec la création, depuis, du site Groupe Méditerranéen. Lors de notre réunion de novembre, ont été aussi annoncés d'autres projets dont celui du Groupe Aquitain.

Ces créations de sites sont liées à l'évolution de l'outil informatique et au souci des régions de pouvoir diffuser activement leurs informations scientifiques spécifiques. Et, elles s'inscrivent dans la rigueur nécessaire, dans les obligations liées à notre règlement intérieur et à nos statuts.

La proposition d'évolution des activités scientifiques de la SPP

Cette question a été soulevée à plusieurs reprises en CRR, et a été expressément inscrite en tant que telle à l'ordre du jour de nos réunions de cette année 2013.

Après un temps de prise de connaissance du projet de faire évoluer les deux manifestations scientifiques : le SFP et le Colloque Interne, vers la création d'un nouveau Colloque ouvert à tous les membres et AeF de la SPP, qui se tiendrait au moment de l'assemblée générale ordinaire, nous avons fait circuler l'information, les échanges et la réflexion menée, au sein des groupes régionaux.

Lors de notre réunion de janvier 2013, nous avons convenu de la nécessité d'un retour de chaque région sur ce sujet afin qu'une position de la CRR puisse être établie.

Le débat s'est poursuivi en mai, avec la mise en évidence de préoccupations communes ou d'autres diversément partagées portant sur cet éventuel nouveau colloque. Les principales étaient la représentativité des régions, le maintien du "primat de la clinique", le maintien d'une publication. Lors de notre réunion du 30 novembre, ce tour des régions a permis aux représentants régionaux auprès de la CRR de rendre compte de l'avis et des commentaires de leur groupe et donc à la CRR de se positionner.

Très majoritairement les groupes régionaux se sont montrés favorables à ce projet d'un nouveau colloque et ont validé cette évolution. Cet accord s'accompagne du souci des modalités suivantes, essentiellement :

- La parité Régions/Paris, avec le maintien de la co-responsabilité de l'organisation du nouveau colloque et l'implication de la CRR et l'attention à ce que soient favorisés les échanges entre analystes au-delà de la géographie.
- L'importance accordée à la clinique et la mise en œuvre de conditions permettant échanges et reprises élaboratives (ateliers...).
- L'assurance que ces modalités d'application, qui ont à être précisées, feront l'objet d'une discussion avec la participation des régions dans le cadre de la CRR.
- Le souhait d'un temps de mise en œuvre permettant évolutions et réajustements, et éventuellement réversibilité.

Nous remercions les membres de la commission et leurs suppléants pour leur implication et la convivialité de nos réunions.

Merci aussi à Marie-Agnès Lange-Krouri pour sa disponibilité et son aide toujours vigilante et efficace.

Martine Pichon-Damesin
Présidente de la CRR

RAPPORT DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE MISE EN PLACE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN JUIN 2013

Janvier 2014

D'abord quelques rappels nécessaires, d'autant que, sous l'impulsion de notre Président Bernard Chervet, il y a modification du fonctionnement jusque là habituel de la commission scientifique (CS), modification en correspondance avec les nouvelles perspectives générales sur la vie scientifique de la société introduites par Bernard Chervet, en accord avec le CA. Ainsi, l'organisation institutionnelle du scientifique a été modifiée par la création par le président de la SPP d'un comité ad hoc, le CSCA, Comité scientifique du CA, qui se réunit tous les mois et dont la fonction est de promouvoir concrètement les activités scientifiques et la réflexion à leur sujet. C'est donc dans ce nouveau paysage que s'intègre la CS de cette mandature 2013-2015 et qu'elle remplit sa fonction. Dans cet esprit, le CA, lors de sa première séance en juin 2013, a mis en place une CS dotée d'une nouvelle organisation afin d'améliorer et rendre plus utile son fonctionnement. Pour cela, le CA a nommé trois responsables parmi ses membres: Michel Ody, Claude Smadja et César Botella, ce dernier étant désigné président de la CS. Françoise Cointot assure le secrétariat. Le secrétaire scientifique, Sabina Lambertucci-Mann, et le secrétaire scientifique adjoint, Joseph Torrente, en font partie *es qualité*. Le secrétaire du CST, Martine Estrade, et le secrétaire adjoint du CST, Christine de Kerchove, sont invités.

L'objectif est de relancer, de faire de la CS un lieu de réflexion où les membres auront la possibilité de traiter des problèmes concernant les rapports du scientifique et de l'institutionnel.

En premier lieu, celui urgent de comprendre les raisons du peu de participation des membres aux instances scientifiques de la société dont témoigne l'état actuel du CST - seulement deux candidatures sur vingt statutaires. En témoignent également les candidatures insuffisantes à la commission des candidatures et à la COPEA.

En second lieu, un volet important du scientifique SPP sur lequel la CS doit réfléchir est celui de l'insuffisante définition des deux catégories des membres –insuffisance pouvant provoquer un certain malaise institutionnel à l'origine des défections.

Depuis la mise en place en juin 2013 de la nouvelle CS, la première réunion a eu lieu aussitôt que possible : le 14 septembre dernier. Mais, la réunion suivante n'a pas été possible avant janvier 2014 pour la raison suivante : traditionnellement les réunions avaient lieu un jeudi soir par mois ; mais, placée au milieu de la semaine elle exclue de ce fait les régionaux. En considérant ceci dommageable, nous avons décidé de faire les réunions mensuelles un samedi après-midi. Malgré la surcharge des activités qui ont lieu les samedis, nous avons réussi à trouver le créneau du 2^{ème} samedi 14h30-16h30. Mais pour 2013, il a fallu se contenter du seul mois libre, septembre. En 2014, cela ira mieux. En dehors de février et de juin, nous aurons une réunion chaque mois.

Témoignage du vif intérêt éveillé par ce nouveau départ de la CS, la présence de plus de 40 membres à la première réunion. La vue d'ensemble présentée en introduction par César Botella consistait en un rappel historique du scientifique et de l'évolution des catégories ; elle visait à dégager les axes majeurs qui pourraient faire mieux comprendre la situation d'aujourd'hui. S'en est suivi une discussion vivante et riche abordant particulièrement l'état du CST. Désolation, quête de réparation, culpabilité, le problème du CST a occupé la plus grande partie de la réunion. Quelques uns tentent d'élargir la discussion au problème des deux catégories et à la définition de leurs statuts et rôles dans l'institution. César Botella rappelle que le rapport de la commission des candidatures 2011-2013, présidée par Danielle Kaswin-Bonnefond, traitait déjà de cette question. Comment définir la catégorie de titulaire et quelles en sont les exigences? En résumé, être nommé titulaire par la Commission de Candidatures reviendrait à être considéré en tant que psychanalyste ayant montré sa capacité d'être son propre superviseur, un psychanalyste dont la compétence est reconnue par ses pairs. Mais, alors quid de la définition de membre adhérent ? Il semble évident que toute étude sur les catégories de la SPP renvoie obligatoirement à la « fin du cursus » de la formation par la commission d'enseignement autorisant à faire des analyses hors supervision. L'entrée sur demande à la société est ensuite automatique sauf cas exceptionnel. Mais l'ancien élève de l'Institut autorisé à faire des analyses par la commission d'enseignement, une fois devenu membre adhérent de la SPP

devra encore être reconnu par ses pairs, montrer sa compétence, prouver devant le collège électoral (constitué par les titulaires de la commission des candidatures, plus ceux du CA et ceux du CST), par la présentation d'un mémoire relatant une cure le plus souvent, qu'il est capable de faire des analyses sans l'aide d'un superviseur. Bref, ces procédures de promotion des membres montrent à l'évidence la nécessité d'une réflexion, par les différentes instances, sur l'articulation institutionnelle entre commission d'enseignement, commission des candidatures et collège électoral.

Sans doute, dans le scientifique même de la SPP, une grande place est occupée par la transmission de la psychanalyse. La question est alors de savoir, si l'on court ainsi le risque d'éveiller chez les membres un plus grand souci pour la formation que pour le développement et la recherche en psychanalyse. L'organisation actuelle de notre société favoriserait-elle un idéal principal se résumant sous la forme d'un parcours allant d'être enseigné à devenir enseignant ? Une société ainsi « verticalisée » peut-elle bien fonctionner, institutionnellement et scientifiquement ? Comment se fait-il que la commission d'enseignement se réunisse trois fois dans l'année pour traiter des problèmes de l'enseignement et que les membres n'aient aucune réunion pour s'occuper du développement scientifique de la société et l'accroissement de ses connaissances ? Devrions-nous penser à un cadre institutionnel spécifique ? Une modification de la CS inscrite dans le RI ? Ce sera probablement l'objet des prochaines réunions de la commission scientifique en 2014.

Ce rapport reflète la discussion qui s'est déroulée spontanément à partir du problème actuel des défections. Cependant, la CS doit veiller également à suivre le règlement intérieur de la SPP dont nous rappelons le passage la concernant : « La CS est chargée d'une réflexion prospective concernant les différentes activités scientifiques de la Société. Elle recense les thèmes d'intérêt actuels et étudie toutes les propositions qui lui sont faites. Elle fait le bilan des activités de l'année écoulée. »

Sont prévues en 2014, les dates suivantes de réunions : les samedis 11 janvier, 8 mars, 12 avril et 10 mai. Reprise le samedi 13 septembre.

César Botella, président
Michel Ody
Claude Smadja
Françoise Cointot, secrétaire

Rapport d'activité annuel de la commission socioprofessionnelle pour l'année 2013

La commission socioprofessionnelle plénière s'est réunie trois fois en 2013, selon l'usage. Chaque réunion a été l'occasion de discuter des travaux de chacune des sous-commissions et d'en orienter les évolutions. L'année a été marquée par le changement de mandature, la présidence ayant été exercée par Bernard Voizot jusqu'en juin, puis par Clarisse Baruch au deuxième semestre, les secrétaires étant respectivement, Brigitte Moïse-Durand pour le premier mandat, et Michèle Pollack-Cornillot pour l'actuel. Le présent rapport se répartira donc selon les différentes sous-commissions.

Sous-commission Psychanalyse et Psychiatrie

Elle se réunit tous les 2 mois, et se veut un lieu d'écoute pour les membres travaillant en institution, psychiatres et psychologues exerçant en psychiatrie. Les thèmes abordés dernièrement ont porté sur le statut du psychothérapeute, les difficultés des psychanalystes en institution, les souffrances au travail. Les questions ont concerné entre autres ce que l'on peut élaborer en termes de traduction de l'expérience psychanalytique face à la demande des plus jeunes, non psychanalystes, en institution. Ont été évoquées des activités novatrices et de la vie au sein des CMPP (Olga Spitzer, Arisse), la création du centre pour adolescents Danon-Boileau, l'expérience de J. Picard en Aquitaine, la Journée clinique organisée par J. Quinton pour le personnel d'un service de psychiatrie adulte à Nemours, etc.

La sous-commission prévoit d'inviter des collègues de la SPP actifs dans les liens avec les instances administratives, Jean Picard est pressenti pour analyser les rapports avec l'A.R.S., ainsi que Victor Souffir qui doit venir présenter la COP 13.

Elle suggère de mettre l'accent sur les analystes en formation qui pourraient être formés à l'histoire de la psychothérapie institutionnelle, malgré leur rythme de vie soutenu dans les institutions qu'il faut prendre en compte.

La mise en place d'une journée sur la « De la psychanalyse en psychiatrie à la psychanalyse en institution » est envisagée, et devrait se faire en articulation avec le secrétariat scientifique.

Il est suggéré que l'annonce de toutes les réunions figure dans l'envoi groupé de la SPP.

Enfin, il a été rendu compte de la 2^{ème} réunion des internes en psychiatrie sous la présidence de Jacques Fortineau, qui s'est tenue le 18 juin 2013, en présence de plusieurs de nos membres. Les internes ont proposé que quelques cas soient étudiés pour illustrer la place de la psychothérapie dans une démarche psychanalytique. Un compte-rendu de cette journée sera publié dans *Perspectives psychiatriques*.

Sous-commission psychanalyse et pédiatrie

Cette sous-commission existe depuis une dizaine d'années et elle prévoit trois réunions par an. Elles étaient initialement destinées aux pédiatres non membres de la SPP, et se sont progressivement élargies aux professionnels de la santé ainsi qu'aux étudiants dans ces domaines. Il s'agit de réunions lors desquelles des situations impliquant ces professionnels de l'enfance sont abordées sous l'angle de la psychanalyse. Ces réunions n'ont pas de visée de formation mais seulement de sensibilisation, et à ce titre peuvent être considérées comme des activités ouvertes. Elles abordent des thématiques qui peuvent relever des activités scientifiques, la CSP demande aux organisateurs que l'information concernant les thèmes, intervenants et dates de ces activités lui soient donnée à l'avance, et s'engage à en informer le Secrétariat Scientifique.

Les trois réunions 2013 ont été respectivement présentées par Albert Louppe (« Automutilations transitoires à l'adolescence »), Roseline de Carmoy (« Les fantasmes de l'enfant en chirurgie traumatologique et le rôle du chirurgien dans la dynamique de l'angoisse ») et le Dr N. Boige, gastropédiatre, discutée par Nadia Rols (« L'enfant ventriloque. Les douleurs abdominales de l'enfant »).

La sous-commission continue à solliciter les membres de la SPP pour participer à ces réunions comme conférenciers ou coorganisateur. Pour l'heure, l'information aux membres est donnée dans l'envoi groupé.

Sous-commission activités ouvertes

Suite aux deux réunions qui s'étaient tenue en 2012, une réunion a été organisée le 15 avril 2013. Cette troisième réunion a réuni de nouveau plus de vingt personnes intéressées de poursuivre les débats autour des propositions débattues lors de la réunion précédente. Bien des présents de la dernière fois ont fait savoir leur intérêt pour la poursuite de nos travaux, malgré leur impossibilité à être là ce soir-là, ce qui témoigne sur les deux soirées de l'implication croissante de nos membres, depuis les analystes en formation jusqu'aux titulaires ayant fonction de formateur. La présence de Bernard Chervet est aussi l'expression de l'attention portée par les instances à ces questions de l'ouverture de la SPP en direction du public et en particulier des professionnels, en particulier les psychiatres et psychologues, ce qui est plus particulièrement l'objet de la réunion.

La réunion précédente avait dégagé le besoin des jeunes psychiatres ou psychologues d'être accompagné dans leur pratique clinique, et leur désir que cet accompagnement se fasse par des psychanalystes de la SPP, afin de se diriger dans cette direction. Les propositions existantes sont appréciées (notamment les Vulpian, Cournut et Sainte Anne), mais restent principalement théoriques, et l'auditoire semble s'effriter. Or les jeunes professionnels se sentent souvent perdus dans leur pratique de psychothérapeutes (puisqu'ils en ont dorénavant le titre), et ceux d'entre eux qui souhaitent se diriger vers une orientation psychanalytique dans le sens de la SPP ne savent souvent pas comment procéder.

Deux séries d'idées possible avaient été évoquées, l'articulation possible de la SPP avec des universités, afin de mettre en place des DU ou DIU, et la création de groupes cliniques, animés par un membre de la SPP afin que ces professionnels puissent présenter leur clinique et être écoutés avec l'écoute seconde d'un psychanalyste. Chacun avait évoqué l'existence, à titre individuel ou institutionnel hors SPP, de propositions de ce type, très appréciées.

S'il peut être redouté que certains peu scrupuleux puisse se prévaloir ainsi d'une « formation SPP » les dispensant de la formation de psychanalyste des instituts, plusieurs collègues insistent sur le fait que des formations plus ou moins sérieuses pullulent et qu'il serait inutile pour eux de passer par la SPP. Ceux qui font la démarche de venir vers la SPP ont donc un réel intérêt pour notre approche psychanalytique et une demande à être formé d'abord à leur pratique de psychothérapeute, qui peut ensuite se transformer en une demande de formation à la psychanalyse faite aux instituts. Cela pourrait donc relancer également dans un deuxième temps les demandes d'entrée en formation.

Les collègues universitaires témoignent également des créations de DU de psychothérapie dans différentes universités parisiennes, suite logique du statut des psychothérapeutes, et de la main tendue pour que des membres de la SPP viennent y participer, avec l'idée qu'il est préférable de pouvoir faire entendre notre orientation plutôt que de laisser la place aux autres.

Mais pourquoi la SPP aurait-elle alors à proposer quelque chose, puisque le travail est fait dans les institutions, les universités, par des collègues qui assurent ainsi l'interface ?

Les réponses de collègues reprennent largement l'idée que la SPP maintiendrait en laissant cet état de fait cette réputation d'être fermée, réservée à des professionnels déjà très expérimentés (donc plus vieux). Une grande autocensure empêche de nombreux « jeunes » de se diriger vers elle, alors qu'elle a la réputation aussi de former de très bons cliniciens, appréciés dans les services hospitaliers par exemple. L'intérêt de groupes cliniques, où les participants présenteraient et travailleraient leur propre clinique, avec l'écoute d'un psychanalyste les amenant à considérer transfert et contre transfert, est à nouveau largement souligné.

Il semble utile de savoir lesquels de nos membres font ou seraient d'accord pour proposer des groupes cliniques, et de le faire savoir aux personnes intéressées. Le site internet pourrait être une des interfaces majeures. La même question s'adresse d'ailleurs à ceux qui montent des séminaires ouverts et qui souhaiteraient le faire savoir. Tous s'accordent sur la nécessité que l'information circule.

Une autre proposition serait de réunir les collègues qui pratiquent ces groupes ouverts, cliniques ou théoriques, afin de parler de leurs expériences auprès des non psychanalystes.

A la suite de cette réunion, la commission plénière a approuvé le principe qu'un espace puisse être réservé sur le site de la SPP aux membres pour qu'ils puissent faire connaître leurs activités ouvertes, et a soutenu le texte suivant, qui doit être proposé au CA :

« Demande pour la création d'un onglet « propositions d'activités ouvertes » dans l'espace membres du site, destiné à recueillir les activités ouvertes des membres qui le souhaitent. Elle pourrait se formuler (par exemple) ainsi :

« Les professionnels du soin psychique sont très demandeurs d'une écoute psychanalytique de leur pratique. De nombreux membres de notre Société leur proposent ou souhaiteraient leur proposer des temps d'élaboration clinique, sur un mode individuel ou en groupes. Cet espace est destiné à rassembler les propositions.

Vous pouvez afficher *ici (lien hypertexte)* l'activité que vous proposez ou proposeriez.

Indiquez précisément le cadre (institution ou libéral, groupe ou individuel, conditions financières) et l'adresse où aurait lieu l'activité.

Les membres ayant connaissance de demande de professionnels en recherche de ce type de travail peuvent également transmettre les coordonnées des professionnels demandeurs en cliquant *ici (lien)* »

Si cette proposition était validée, son contenu pourrait figurer dans une rubrique particulière du site internet réservé aux membres. Une information de cette possibilité aux membres pourrait être donnée, par exemple par l'intermédiaire de l'envoi groupé.

En ce qui concerne l'information aux professionnels, la newsletter (8.000 personnes y sont inscrites) diffuse les activités de la SPP : les « Vulpian », le séminaire Jean Cournut, les conférences de Sainte Anne, et pourrait aussi proposer d'autres actions.

- La question d'une formule de séminaire « Jean Cournut clinique » est évoquée : la SPP pourrait-elle en son nom propre proposer une formule d'aide pour les professionnels en exercice: il pourrait s'agir de groupes dans lesquels ils soient écoutés dans leurs difficultés sans qu'il s'agisse de supervision, ni de formation à la psychothérapie. Cela pourrait concerner les pratiques des jeunes psychologues et internes et s'apparenter à une écoute assistée, ou une analyse des pratiques.

La CSP va redemander qu'un point sur les activités ouvertes en général, et l'hypothèse d'un « Cournut clinique » en particulier soit à l'ordre du jour d'un prochain CA. Un projet plus rédigé pourrait alors y être présenté.

Le débat qui devait avoir lieu au CA le 5 février dernier n'a pu se tenir, malgré une inscription à l'ordre du jour, en raison de son programme très chargé. Il doit être prochainement programmé, en 2014, B. Chervet témoignant de l'engagement du Bureau pour avancer sur ces questions.

Un nouveau groupe de travail s'est réuni autour du Développement Professionnel Continu (DPC)

Historiquement obligatoire pour les médecins, le DPC tend à s'imposer progressivement aux paramédicaux et psychologues. Actuellement, beaucoup d'organismes ont eu des agréments validés comme l'ASM13, l'AFP, etc.

La SPP n'a pas vocation à demander un agrément de formation, mais pourrait s'insérer dans des formations existantes. Une demande a été faite par le CA pour qu'un petit groupe émanant de la CSP se mette en lien avec l'organisme de DPC de la FFP pour étudier quelles pourraient être les collaborations à mettre en place, et les interventions de collègues de la SPP dans les programmes de DPC de la FFP. Le groupe pourrait donc comprendre Clarisse Baruch, présidente de la CSP, Jacques Fortineau, représentant de la SPP à la FFP, Brigitte Moïse-Durand, trésorière du collège régional de formation continue des psychiatres de Seine et Marne, et concernée par les questions de formation continue, et Denys Ribas qui a obtenu plusieurs certifications de son hôpital par l'HAS, impliquant la réalisation d'EPP (Evaluation des pratiques professionnelles).

Ce groupe s'est réuni pour la première fois le 27/11/2013.

Il est rappelé qu'au CA, l'ancienne structure s'occupant de ces sujets (la FMC SPP) a été dissoute. Annick Sitbon avait, en tant que présidente de cette structure, représenté la SPP lors d'une journée de la FFP le 2 février 2013, consacrée aux DPC/ODPC de la spécialité de psychiatrie, et à laquelle était présents plusieurs collègues de la SPP, dont Jacques Fortineau. La FFP a créé une

structure séparée pour organiser ses DPC (ODPC CIS de la FFP), c'est avec elle que nous pourrions dialoguer sur ces questions.

Il faut tenir compte des deux aspects : d'un côté nos membres, actuellement les seuls médecins mais les psychologues pourront y être astreints aussi dans l'avenir, devront effectuer des actions de DPC. Ils seront rémunérés pour cela.

D'un autre, la SPP ne peut pas prendre en charge le DPC, mais souhaite que la psychanalyse y soit présente, dans deux directions : permettre une sensibilisation des non psychanalystes (en particulier les psychiatres) et permettre à certains de ses membres de faire valoir leur participation à certaines activités de la SPP au titre de la DPC.

Différentes idées sont évoquées sur ce qui, dans le programme de la SPP, pourrait faire l'objet d'une reconnaissance au titre de la DPC, à condition que les responsables de ces activités rendent possible l'établissement des documents nécessaires à l'obtention de la reconnaissance (en particulier les pré-requis demandés d'évaluation avant/après, de listes d'émargement et autres contraintes administratives, questionnaires...)

- Le CPLF tout d'abord. La SPP pourrait demander qu'il soit en totalité reconnu, ou bien qu'un ou plusieurs ateliers ou partie de programme le soit, s'il se soumet aux procédures évaluatives.
- Le CCTP ensuite, qui fait déjà un énorme travail lors de l'accréditation, pourrait au prix d'un effort supplémentaire, faire entrer ses actions de recherche dans le DPC (leurs EPP).
- Le colloque « rencontres de la SPP ».
- Voir comment la RFP (revue à comité de lecture), et peut-être les monographies pourraient être concernés (avoir publié dans ces supports pourrait valider une exigence de DPC)

Suite à la réunion du 2 février, la SPP fait déjà partie intégrante de l'organisme de formation DPC de la FFP. C'est donc à cet organisme que l'on pourrait demander de prendre en charge la préparation des dossiers de demande auprès de ceux qui délivrent les agréments et de ceux qui les évaluent. La SPP se positionnerait alors comme prestataire de formation au sein de l'OGDPC.

Concrètement, la réflexion se poursuivra dans les deux directions :

- Interne à la SPP, en proposant ces réflexions au CA et en les évoquant avec les responsables des activités concernées (CPLF, CCTP...).
- Externe, en rencontrant les responsables de l'OGDPC de la FFP et de l'ASM13 pour voir avec eux ce qu'ils soutiendraient de ces projets et quels moyens matériels ils mettraient en œuvre pour que les faire aboutir (en terme, notamment, de rédaction de dossier dans les « clous » demandés par les tutelles).

Questions diverses

a/ Les groupes Balint

Des échanges ont porté sur la place de psychanalystes de la SPP dans l'organisation de groupe Balint, à l'intersection des activités ouvertes et du DPC

b/L'espace membres de la SPP

Il est rappelé qu'il avait été décidé que les compte rendus de la CSP pourraient être consultables sur le site internet, dans l'espace membres. Un espace dédié à la CSP, reprenant les travaux des différentes sous-commissions serait-il souhaitable ? Les recueils d'informations précédemment évoqués pourraient alors y trouver leur place.

Clarisse Baruch

Présidente de la commission socioprofessionnelle

Commission des publications. Rapport d'activité 2013

La commission des publications n'avait pas cette année de tâche statutaire à remplir (réception des candidats à la RFP, aux Monographies ou à la direction du Comité de la BSF). Outre son habituel tour d'horizon des publications de la SPP, elle n'a donc eu qu'une activité limitée, marquée notamment par la discussion du nouveau site web de la SPP en cours de construction, avec le souci de sa rapidité, de ses fonctionnalités, et d'y voir figurer les vidéos de l'ancien site, en attendant les nouvelles productions. La commission s'interroge aussi sur sa fonction : vue d'ensemble sur les publications de la SPP ? Coordination entre les responsables de publications ? Chambre d'enregistrement, organe consultatif, force de propositions ? Quels liens pourrait-elle développer avec la commission scientifique ?

Dominique Bourdin,
Présidente de la commission des publications,
Janvier 2014.

Bibliothèque Sigmund Freud RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

*La bibliothèque est le no man's land de tout passionné de livres, qu'il soit amoureux transi ou captif. Elle est l'autre topographie par laquelle nous ouvrons à l'infini dans un monde personnel limité (...) lui-même enchâssé dans cet oppressant espace sans borne qu'est l'univers : et, là, notre puissance imaginative dessine une tout autre cartographie.*¹

Placée sous le signe de la stabilité et de l'équilibre, l'année 2013 est venue confirmer les tendances et les choix des années précédentes : la bibliothèque trouve son rythme et continue de s'affirmer dans le paysage documentaire français et européen. Que ce soit à distance ou sur place, la fréquentation se maintient : légère augmentation des lecteurs venant travailler à la bibliothèque et légère diminution des envois de commandes par courrier, très certainement due à l'augmentation conséquente de nos tarifs en janvier 2013 (pour compenser les diverses augmentations des tarifs postaux et fournitures).² Nous avons généralisé le paiement en ligne par PayPal, auparavant réservé aux utilisateurs étrangers. Ce mode de paiement est largement privilégié à présent par la plupart de nos lecteurs. Les commandes proviennent toujours majoritairement de France avec une légère baisse concernant la province : la mise en place du catalogue informatique à la bibliothèque du Groupe Lyonnais a probablement déplacé les demandes régionales lyonnaises sur leur propre bibliothèque, ce qui était bien entendu, un des objectifs de cette informatisation avec une meilleure visibilité de leurs ressources. Pour ce qui concerne les commandes émanant de l'étranger dont le nombre est en constante augmentation depuis 2010, nous recevons majoritairement des demandes des pays francophones (Suisse, Belgique, Canada), mais aussi une part importante provient d'Amérique du Sud (Brésil, Argentine, Chili).

Notre lectorat se fidélise aussi : moins de commandes isolées et plus d'utilisateurs qui passent plusieurs commandes dans l'année.

Pour ce qui concerne la consultation de notre catalogue sur Internet, là aussi, les chiffres (fournis par Google analytics) sont relativement stables avec la même constatation que pour les commandes de photocopies : la proportion des utilisateurs réguliers par rapport aux nouveaux utilisateurs augmente sensiblement.

Grâce à la mise en place de PMB et d'un catalogage normalisé (UNIMARC), nous avons pu intégrer le catalogue SUDOC³ pour les titres de périodiques. Toutes nos revues sont dorénavant référencées dans ce catalogue. Pour les universitaires et chercheurs, il s'agit d'un outil documentaire très précieux qui permet de localiser très facilement un document dans les bibliothèques françaises. Notre collection de périodiques, très spécialisée méritait très largement de figurer dans ce catalogue.⁴

Cette année, comme la précédente, nous avons reçu beaucoup de dons et legs (importants en nombres de volumes) de livres. Il devenait nécessaire de trier et répertorier ces dons. C'est un travail que nous avons commencé cette année et qui se poursuivra en 2014. Ce premier tri a permis d'intégrer un certain nombre d'ouvrages dans le fonds propre de la bibliothèque et d'en donner également une bonne partie à la bibliothèque du Groupe Lyonnais et à celle du Groupe toulousain. Malgré cela, il en restait encore beaucoup, que nous ne pouvions garder faute de place : des exemplaires doubles, triples et plus quelquefois. Nous avons donc organisé deux ventes de livres à

¹ Batur E., *D'une bibliothèque l'autre*, Bleu autour, 2008.

² Voir tableaux et statistiques en annexe

³ Système universitaire de documentation : catalogue collectif français réalisé par les bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il comprend plus de 10 millions de notices bibliographiques qui décrivent tous les types de documents (livres, thèses, revues, ressources électroniques, documents audiovisuels, microformes, cartes, partitions, manuscrits et livres anciens...).

⁴ <http://www.sudoc.abes.fr/>

prix très réduits (de 2 à 4 euros) : d'anciens numéros de la RFP en juillet et d'ouvrages en décembre. Ces ventes ont rencontré un vif succès auprès des membres et analystes en formation de la SPP et nous pensons donc renouveler cette opération en fonction de l'avancement dans le tri des dons. Côté éditorial, après la publication de "Freud en français", la bibliothèque a participé à la publication du premier volume de la collection "Hommage" sur Joyce McDougall (parution janvier 2013) et au second sur André Green (parution prévue : janvier 2014). Ces deux ouvrages regroupent les textes des deux colloques organisés par la SPP, respectivement en mai 2012 et en novembre 2012. Dans cette même collection, un ouvrage sur Georges Devereux est prévu en 2014.

Un événement déplaisant cette année : la bibliothèque a en effet été victime d'actions nauséabondes (au sens propre et au sens figuré) : inscriptions malveillantes (la dernière étant clairement antisémite) et dépôts d'excréments devant la porte, réitérés pendant plusieurs semaines jusqu'à ce que, mains courantes, plaintes et intervention policière en viennent heureusement à bout.

Il m'est paru important cette année de porter à votre connaissance (si ce n'est pas encore le cas) la loi du 1^{er} mars 2012 sur les livres indisponibles du XX^e siècle et le projet **ReLIRE** de la BnF, le Registre des Livres Indisponibles en Réédition Électronique.

Cette loi sur les livres indisponibles bouleverse profondément le code de la propriété intellectuelle, et surtout, la notion de droit moral de l'auteur. Cette loi concerne les livres indisponibles du XX^e siècle (du 1^{er} janvier 1901 au 31 décembre 2000), ces livres sont recensés sur une base de données, ReLire, publiée entre le 21 mars et le 21 septembre de chaque année sur le site de la BNF. Par livres indisponibles, il faut entendre livres ne faisant l'objet d'aucune exploitation sous forme papier ou numérique, donc pas uniquement un livre épuisé.

Si les titulaires de droits figurant dans cette liste ne s'y sont pas opposés, ces livres sont entrés en gestion collective le 21 septembre de chaque année. La loi prévoit que l'exercice des droits numériques sur les livres indisponibles est transféré à une société de gestion collective agréée, la Sofia, qui agit au nom des titulaires de droits. Ces livres pourront bientôt être remis en vente sous forme numérique. Nombre de livres d'auteurs de la SPP (ainsi que les ouvrages collectifs de la collection des monographies de la RFP par exemple) figurent dans cette liste, qui est visible, ainsi que l'ensemble du projet sur le site :

<http://relire.bnf.fr/accueil>

La bibliothèque Sigmund Freud fêtera en 2014 ses 80 ans d'existence : depuis les quelques livres rangés dans les armoires du 137 boulevard St Germain en 1934 aux quelques 130 000 références de son catalogue internet aujourd'hui, la bibliothèque a toujours rempli sa mission principale : aider à la formation des futurs psychanalystes. Au fil du temps, elle en a acquis d'autres comme celle à présent de participer à la transmission et la diffusion de la pensée psychanalytique. Gageons qu'elle remplira encore ce rôle pendant les 80 prochaines années.

En conclusion, rappelons que la BSF est une partie importante de la SPP, créée il y a 80 ans, et qui fonctionne depuis 20 ans rue Vauquelin. Nous remercions le bureau de la SPP et son Président de leur permanente attention.

Enfin pour conclure ce rapport, il convient de remercier les acteurs du bon fonctionnement de la BSF et de son développement organisé :

Les Bibliothécaires :

- Madame Patricia Nobilet.
- Madame Marie-Christine Gayffier.

Monsieur Christophe Durpaire, informaticien.

Le conservateur de la BSF, Madame Cécile Marcoux.

Cécile Marcoux
Conservateur

Michel Vincent
Directeur du Comité de Bibliothèque

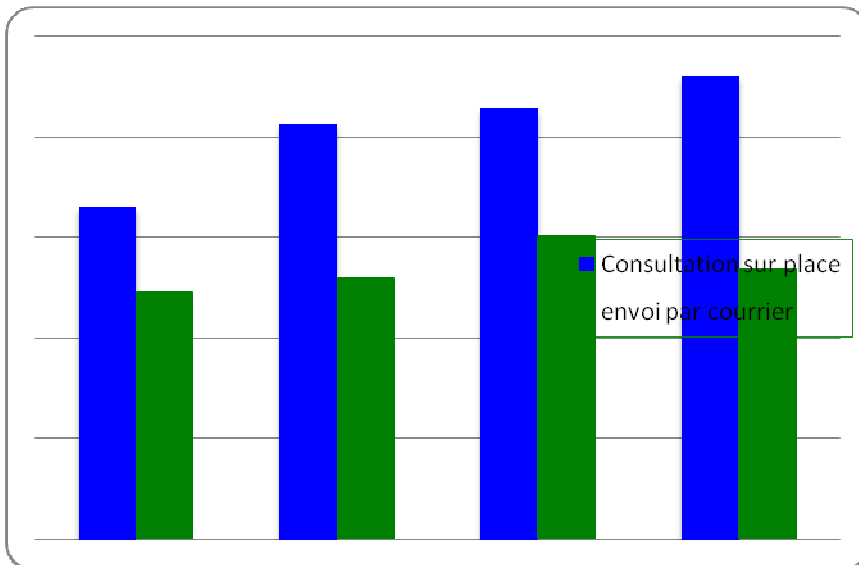
ANNEXES

I - Activité

| COMMANDES | en nombre d'articles | | | |
|-----------------|----------------------|------|-------|--------------|
| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
| Paris | 452 | 485 | 503 | 510 |
| Banlieue | 196 | 188 | 226 | 182 |
| Province | 462 | 491 | 625 | 454 |
| Étranger | 116 | 134 | 153 | 195 |
| TOTAL | 1226 | 1298 | 1 507 | 1 341 |

| Nombre de documents mis à la disposition des lecteurs | | | |
|---|-------------------------------------|--------------------|--------------|
| | Consultation de documents sur place | Envoi par courrier | TOTAL |
| 2010 | 1 653 | 1 226 | 2 879 |
| 2011 | 2 068 | 1 298 | 3 366 |
| 2012 | 2 143 | 1 507 | 3 650 |
| 2013 | 2 302 | 1 341 | 3 643 |

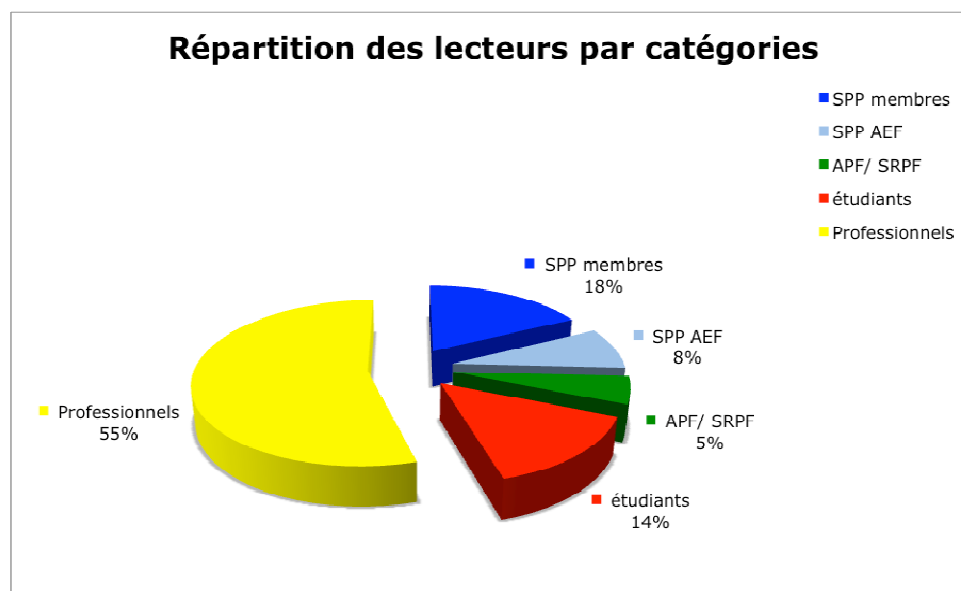
Nombre de documents consultés



II - Lectorat

| Nombre de nouvelles inscriptions | | | | |
|----------------------------------|------------|------------|------------|--------------|
| | journée | année | à distance | TOTAL |
| 2009 | 180 | 265 | 132 | 577 |
| 2010 | 121 | 160 | 578 | 859 |
| 2011 | 109 | 191 | 660 | 960 |
| 2012 | 96 | 184 | 869 | 1 149 |
| 2013 | 119 | 185 | 711 | 1 015 |

| Répartition des lecteurs 2013 par catégorie | | | | | | |
|---|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|------------|-------------------------|-------------|
| | Membres SPP | A.E.F. SPP | APF/SRPF | Etudiants | Professionnels externes | ENSEMBLE |
| Journée | Pas d'inscription à la journée | Pas d'inscription à la journée | Pas d'inscription à la journée | 38 | 81 | 119 |
| Année | 104 | 40 | 16 | 6 | 19 | 185 |
| A distance | 75 | 43 | 38 | 102 | 453 | 711 |
| TOTAUX | 179 | 83 | 54 | 146 | 553 | 1015 |



| Interrogation du catalogue BSF via Internet | | | |
|---|------------------|----------------|-----------------|
| Année | Nb de pages vues | Nb de visites | Nb de visiteurs |
| 2011 | 323 277 | 88 595 | 59 748 |
| 2012 | 393 695 | 142 383 | 97 997 |
| 2013 | 395 077 | 138 407 | 94 234 |

III – Etat du fonds

| État du fonds au 31/12/2013 | | |
|------------------------------------|---------------|---------------|
| | Titres | Exemplaires |
| Brochures | 1 020 | 1 168 |
| Mémoires | 306 | 675 |
| Ouvrages | 10 954 | 14 248 |
| Revue | 9 814 | 13 469 |
| Thèses | 89 | 93 |
| Totaux | 22 183 | 29 653 |

| Évolution du fonds | | | | |
|---------------------------|-----------------|-------------------|----------------|------------------|
| Année | docs référencés | docs exemplarisés | docs numérisés | pages numérisées |
| 2007 | 92 000 | 13 522 | | |
| 2008 | 98 000 | 16 898 | | |
| 2009 | 103 000 | 19 479 | 500 | 5 000 |
| 2010 | 108 000 | 21 706 | 1 830 | 17 000 |
| 2011 | 112 000 | 23 382 | 2 552 | 42 000 |
| 2012 | 117 000 | 25 162 | 3 471 | 57 500 |
| 2013 | 122 000 | 30 375 | 4 257 | 70 518 |

Rapport d'activité du département d'archives et d'histoire - Année 2013

Le département a continué la réalisation des liens internationaux afin d'homogénéiser des règles de conservation des documents administratifs et d'autres à valeur historique en vue d'une accessibilité et d'un usage scientifique. Au niveau national des discussions avec différentes fondations (IMEC) sont en cours compte tenu du problème crucial d'espace.

Deux livres sur l'histoire de la SPP ont vu le jour et sont commentés dans les pages de l'International Journal of Psychoanalysis.

Des travaux biographiques nouveaux sont soutenus par le département, dans la mesure de ses possibilités.

Nicolas Gougoulis

Rapport 2013 du Site de la SPP

L'année 2013 a vu s'organiser un nouveau comité, restreint dans un but d'efficacité, avec Clarisse Baruch, Ambre Benkimoun, et Benoît Rodde (délégué du bureau). Amélie Caradec au secrétariat scientifique était en charge de la gestion du site et a participé à nos réunions d'une manière très utile et nous la remercions grandement pour sa motivation et ses contributions.

Le support informatique a été assuré avec compétence par M. Arnaud Delacroix de Médiatis.

Notre équipe a découvert le nouveau site, conçu par l'équipe de Mme Kleinebreil et livré en décembre 2012.

Cette première année a été en grande partie consacrée à la mise en marche efficiente du site conçu par nos prédécesseurs et le bureau de la Spp. À sa réintégration dans le temps de la vie associative et des publications aussi, après le long arrêt occasionné par le renouvellement du site.

Des mises à jour logicielles indispensables ont été réalisées, les ajustements, corrections, adaptations ou rectifications nécessaires faites sans remettre en cause l'organisation du site.

Les publications, Rfp, Monographies et débats, Du côté des livres et la collection Hommages ont été actualisées ; le programme scientifique et des activités ouvertes mis en ligne.

Sur l'espace membre sont maintenant disponibles :

Le programme des activités scientifiques, en différents chapitres que l'on peut télécharger en pdf et qui permettent des recherches efficaces par les menus « édition » puis « rechercher » en tapant un thème ou un nom.

Le bulletin institutionnel, les envois groupés mensuels, les lettres du président, les PV des CA, les rapports des Assemblées générales.

Sur 60 actions identifiées à réaliser, 29 ont été faites, 12 sont en cours et 19 restent à faire.

Le contrat du budget de maintenance a été passé sous forme d'un crédit d'heures qui ont été dépensées pour une large part à des interventions qui tenaient plus de modifications indispensables que d'une simple maintenance. Celles-ci sont à poursuivre l'année prochaine tout en conservant un budget pour la maintenance de base. Ces heures ont été également utilisées pour l'indispensable formation de la secrétaire scientifique qui doit prendre le relais de l'informaticien pour les tâches ordinaires de gestion et d'aménagement du site. L'annonce du départ en 2014 d'Amélie Caradec rend encore plus nécessaire cette part de formation et son éventuelle intégration aux actions de formations du personnel.

La liste des membres et des analystes en formation sur le site

C'est une attente importante et légitime de nos membres que son actualisation rapide et qu'elle permette de les trouver lors de recherches de psychanalystes sur internet en fonction de la ville. La liste des AeF sera publiée sous la rubrique *Instituts*. Le recueil des accords et son enregistrement dans la base de données sont un préalable.

Un élément déterminant est notre dépendance de la mise en œuvre de la nouvelle base de données en déploiement à la Spp. En effet la future articulation de la base de données avec le site permettra l'actualisation automatique des coordonnées et situations statutaires de nos élèves et de nos membres dans les espaces publics, membres et AeF du site.

Les informaticiens découvrent avec un certain étonnement la complexité de notre organisation et nous-mêmes la sous-estimons souvent. En effet, avec des membres de deux catégories seulement, dont certains honoraires et les correspondants sans différencier les formateurs, nous avons quand même cinq statuts différents pour les membres plus un, celui d'invité et deux pour les AeF et anciens AeF. Soit 8 situations. Pour le site, se rajoutent pour chacun les trois options d'accepter ou non le fait d'être sur le site public, dans l'espace membre ou de ne pas apparaître. Soit 24 situations différentes !

Le bureau a donc souhaité ne pas budgétiser inutilement deux fois ce travail, et ceci explique les imperfections provisoires de la liste actuelle, qui seront corrigées dès la fonctionnalité de l'interface.

Nous avons cependant fait intervenir l'informaticien après les nombreux décès de 2013, dont le site a fait part, afin d'actualiser la liste de nos membres.

Nous avons eu également l'accord du bureau pour l'affichage de la liste provisoire actuelle sous forme de fichier et par ville en complément de l'outil de recherche avec la carte, ce qui a été réalisé en fin d'année, pour deux raisons qui nous sont apparues prioritaires :

- Seul un fichier présent sur une page est répertorié par les robots de Google, et ceci permet que les internautes qui cherchent un analyste dans leur ville aient accès à nos collègues.
- En attendant le développement souhaitable d'une application spécifique pour tablettes et smartphones, vous pouvez dès maintenant, comme tout internaute, faire défiler ce fichier sur ces appareils portables. Notez par ailleurs que par l'espace membre c'est le fichier interne à la Spp qui nous est ainsi aussi accessible (onglet *liste des membres*) par régions ou ordre alphabétique.

La reprise des textes de l'ancien site et l'organisation sur le nouveau site.

Nous comparons actuellement les textes de l'ancien site et ceux mis en ligne sur le nouveau site. Les nombreuses *Conférences d'introduction à la psychanalyse* publiées précédemment se retrouvent actuellement dans *Kiosque* sans être regroupées par thème ou par années. Des débats sont incomplets ou manquants. Mais, au delà, la grande richesse en textes ou en critiques de livres n'est pas actuellement facilement perceptible, et il nous faut remettre en cause une simple accumulation sans sommaire. Le nouveau *Survol du site* en page d'accueil donne une idée de l'importance de ces contenus.

Les vidéos

L'ancien site présentait des extraits d'interviews d'éminents collègues (F. Pasche, R. Diatkine, M. Fain, M. de M'Uzan, A. Green et R. Mises). Il imposait un système de commandes peu pratique et aujourd'hui peu fiable pour acheter les enregistrements.

Notre projet est de rendre directement accessibles en entier les films réalisés par Marianne Persine par des liens avec des sites spécialisés. Il reste à mettre en œuvre.

Bien sûr, la poursuite du travail de la vidéothèque est souhaitable dans l'avenir, mais relève de décisions associatives.

La sécurité de la confidentialité de l'espace membre

Un rapport sur la confidentialité de l'espace membre pour la diffusion de textes cliniques - qui en était une finalité importante - a été remis au bureau de la Spp après une alerte nous informant que Google avait répertorié des informations administratives mises en ligne dans l'espace membre. L'accès non protégé à un répertoire informatique en était la cause et ceci a été rectifié.

Il nous faut avancer dans cette direction : ne pas renoncer à notre capacité d'échanges cliniques, mais avec un haut niveau de sécurité.

La politique scientifique du site et la communication de l'association

Seule publication librement maîtrisée de la Spp auprès d'un très large public, ce qui est infiniment précieux dans le contexte actuel défavorable à la psychanalyse, le site internet ne doit pas être une publication parmi d'autres de notre association. Sa fonction est aussi de donner une possibilité d'expression et de développement aux autres publications et activités de la SPP, ainsi qu'à ses prises de position politiques et à sa communication.

La rubrique *Contact* permet ainsi que le secrétariat scientifique transmette de nombreuses questions, en particulier sur la formation au secrétariat de l'institut.

Les *dossiers autismes* ont été réalisés par le bureau, dont un cette année. De ce fait une partie des contenus sont principalement de la responsabilité des instances et des organes de la Spp concernés, sous réserve de leur validation par le comité du site.

La part de publications spécifiques du site pourrait donc aussi bénéficier de la compétence et de propositions des diverses instances scientifiques de la Spp. Le site pourra également développer de nouveaux espaces au service des activités de l'association pour faire connaître notre conception de la psychanalyse. Des propositions en ce sens seront faites à nos instances. Certaines évolutions ou contenus du site ont une part de choix politique associatif dont la décision revient aux instances de la SPP. Nous travaillons à définir clairement les questions à soumettre au bureau et éventuellement au CA.

Quelques décisions ont déjà été prises :

Un premier exemple sera une page *actualités* de la Rfp dont la mise au point s'est travaillée avec Vassilis Kapsambelis pour la Rfp.

Il sera rendu compte dans un espace dédié des prix psychanalytiques (Maurice Bouvet, Pierre Mâle...).

Nous travaillons avec la COPEA et le bureau pour actualiser ce qui concerne la psychanalyse de l'enfant et études des demandes des groupes régionaux.

Le CCTP Jean Favreau aura une meilleure visibilité en page d'accueil, afin de le soutenir face aux exigences de la certification par l'HAS, mais aussi pour informer le public des actions de la Spp dans l'intérêt du public, conformément à son statut. Dans le même esprit nous avons mis en valeur cette *reconnaissance d'utilité publique* sur la page d'accueil.

Une première newsletter du site de la SPP a été réalisée par une évolution des mailings annonçant les activités ouvertes. Ce mailing est alimenté par le succès de la rubrique *contact* et de l'inscription en ligne à la *newsletter* : le mailing s'est enrichi de 1.000 adresses cette année. Il assure la promotion de nos activités ouvertes : conférence d'introduction, séminaire Jean Cournut, colloques SPP et Rfp...

La renaissance du site commence seulement. Il est important de conserver comme priorité pour le site la diffusion de la psychanalyse telle que nous la défendons et l'information d'un large public, tout en répondant aux attentes de nos membres.

Denys Ribas
Responsable du site internet

Revue française de psychanalyse

Rapport 2013

Une nouvelle équipe

Cette année est la première de la nouvelle équipe. Toute la période de transition a été très aisée grâce à la transmission généreuse de Denys Ribas.

Nous avons renouvelé le comité de rédaction et modifié le partage des responsabilités et les rubriques :

Chantal Lechartier-Atlan reste directrice adjointe, Danielle Kaswin-Bonnefond le devient et Ellen Sparer prend la responsabilité des "hors thèmes", rubrique renommée, de façon plus positive, "Recherches & Rencontres". Sabina Lambertucci Mann garde la responsabilité de la Revue des livres et Denise Bouchet-Kervella celle de la Revue des revues. Le développement du site de la SPP et des liens de la Rfp avec le site, ainsi que, d'une manière générale, celui du numérique, nous a conduits à créer une nouvelle rubrique "Développement numérique", dont la responsabilité est confiée à Vassilis Kapsambelis.

Klio Bournova, Aline Cohen de Lara, Martine Girard, Jean-François Guin, Béatrice Ithier, Isabelle Martin Kamieniak, Pascale Navarri, Michel Picco, Benoît Servant et Hélène Suarez-Labat sont rédacteurs.

La responsabilité de chaque numéro reste confiée à deux rédacteurs qui rédigent l'argument – à l'exception des numéros 3- Deauville et 5- CPLF – avec une coordination faite par l'une d'entre nous (directrice ou directrices adjointes).

Et, bien sûr, Nahil-Sarah Wehbe, chargée d'édition, accompagne l'ensemble des activités avec son inventivité et sa vigilance.

Une nouvelle maquette

Nous avons, c'est presque une tradition à chaque changement d'équipe, modifié la maquette, la sphinge apparaissant en plus petit sur un bandeau rouge. Le bandeau apparaît également dans les pages intérieures pour annoncer les différentes rubriques. Les titres des dossiers figurent désormais sur la couverture et la tranche des numéros.

Nous avons ajouté au début de chaque numéro un éditorial de la rédaction destiné à contextualiser l'ensemble du numéro. La 3^e de couverture annonce les thèmes des prochains numéros et rappelle les derniers parus. Elle donne également toutes les informations administratives de la rédaction et des Puf. La 4^e de couverture apparaît désormais en français et en anglais afin d'ancrer encore davantage l'ouverture de la Revue à l'international.

Evolution du rubricage

Recherches et Rencontres :

Pour continuer à bénéficier d'une TVA réduite sur la revue à 2,1% (au lieu de 5,5% de TVA sur les livres et revues), il est essentiel de publier 20% d'articles variés par numéro (c'est-à-dire des articles « non thématiques ») et environ 10% d'articles ayant trait à l'"actualité" (revues des livres ou des revues). C'est du reste une exigence des Puf.

Seul le numéro Congrès (n°5) n'est pas soumis à cette exigence.

Une fois n'est pas coutume : la nécessité économique rejoint notre souhait de publier, à côté de la partie thématique du numéro, une partie consacrée aux recherches des psychanalystes français et étrangers, à des rencontres et débats, entre eux ou entre des psychanalystes et des non-psychanalystes ou à des dossiers historiques.

La rubrique « Recherches »

Sous la responsabilité d'Ellen Sparer, elle accueille les articles spontanés soumis à une lecture anonymée par trois membres du comité de lecture international. 48 articles proposés dans la rubrique « Recherche » ont été lus avec attention en 2013. Chaque auteur reçoit dans un délai de trois mois une note de lecture synthétisant les remarques des lecteurs.

Nous avons publié 12 articles « Recherches » en 2013 (dans les numéros 1 à 4).

La rubrique « Rencontre » propose des dossiers, des débats, etc. À titre d'exemple, nous avons publié en 2013 un débat sur l'analyse des résistances entre l'américain F. Busch et J.-L. Baldacci,

un dossier sur l'autisme, un autre sur le prix Maurice Bouvet.

Revue des livres :

Sous la responsabilité de Sabina Lambertucci Mann, il a été rendu compte de 12 ouvrages en 2013.

Revue des revues :

Denise Bouchet-Kervella et son équipe ont assuré la revue de 15 revues en 2013. Bertrand Colin, Danièle Braunschweig, Marie-Claire Durieux, Jean-Pierre Kamieniak, Nicole Llopis-Salvan, Isabelle Martin-Kamieniak, Hede Menke-Adler, Michel Sanchez-Cardenas, Benoît Servant, y ont contribué.

Les comités scientifique et de lecture :

Le comité scientifique et le comité de lecture ont été mis à jour et modifiés. Vous les trouverez en page 2 de couverture de la Rfp.

Un grand merci à tous les membres de l'équipe de la Revue des revues, à tous nos collègues qui ont fait des recensions d'ouvrages, au comité de lecture pour leur disponibilité et la qualité de leur travail. C'est un travail souvent discret mais indispensable pour notre revue.

Les numéros publiés

2013-1. *L'argent*. Rédacteurs: Michèle Bertrand, Geneviève Bourdellon, Benoît Servant.

Dossier:Autisme

2013-2. *Finir l'adolescence*. Rédacteurs: Klio Bournova, Abdel-Karim Kebir, Sesto-Marecello Passone.

2013-3. *Interpréter le transfert?* (Deauville 2012) Rédactrices: Isabelle Martin-Kamieniak et Pascale Navarri.

Débat:L'analyse des résistances

2013-4. *Dépersonnalisation*. Rédacteurs: Béatrice Ithier et Vassilis Kapsambelis

Dossier : Le prix Maurice Bouvet

2013-5. *Le paternel* (CPLF). Rédacteurs : Sabina Lambertucci-Mann, Pascale Navarri, Benoît Servant.

Les numéros en préparation

Voici la programmation, établie jusqu'à la fin 2015 par le Comité de rédaction :

2014-1 : *Cent ans de narcissisme*. Rédacteurs : Martine Girard et Vassilis Kapsambelis

2014-2 : *Transmissions*. Rédacteurs : Béatrice Ithier et Benoît Servant

2014-3 : *Psychophobies*. Colloque de Deauville 2013. Rédactrices : Klio Bournova et Hélène Suarez Labat.

Dossier : La nouvelle classification des psychoses

2014-4 : *Caractère*. Rédacteurs : Jean-François Gouin et Isabelle Martin Kamieniak. Textes pour le 17 mars 2014.

2014-5 : Congrès : *L'actuel*. Rédacteurs : Pascale Navarri et Ellen Sparer. Textes pour le 1er juillet 2014.

2015-1 : *Le Mensonge*. Rédactrices : Béatrice Ithier et Isabelle Martin Kamieniak . Textes pour le 1^{er} septembre 2014.

2015-2 : *Consolation ?* Rédacteurs : Jean-François Gouin et Benoît Servant. Textes pour le 1^{er} novembre 2014.

Dossier : Freud

2015-3 : *L'homosexualité féminine dans la cure*. Colloque de Deauville 2014. Rédactrices : Aline Cohen de Lara et Sabina Lambertucci-Mann. Texte pour le 1^{er} janvier 2015.

Dossier : Green

2015-4 : *La Manie*. Rédacteurs : Martine Girard et Michel Picco. Texte pour le 1^{er} mars 2015.

2015-5 : Congrès sur *Le Sexuel infantile*. Textes pour le 1er juillet 2015.

Le colloque de la Rfp

Le colloque de la Rfp, co-présidé par Bernard Chervet, s'est tenu sur le thème "Finir l'adolescence" le 2 février 2013 dans une très jolie salle, le théâtre Adyar avec des débats modérés par Klio Bournova, Abdel-Karim Kebir, Sesto-Marecello Passone et des interventions de Jean-Yves Chagnon, Fanny Dargent, Jean-Paul Matot, François Richard, Irène Ruggiero, Nathalie Zilkha.

Participants 2013 : 205 inscrits payants. Une fréquentation satisfaisante compte tenu du nouveau système de communication autour du colloque : depuis 2013, en effet, le programme et les inscriptions au colloque ne se font plus par courrier mais uniquement par envoi HTML pour des raisons d'économies.

| Année | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|------------------|------|------|------|------|
| Inscrits payants | 143 | 224 | 230 | 205 |

La numérisation de la Rfp

Certains numéros n'ont pu être encore numérisés, lorsqu'un article de ce numéro a fait l'objet d'une opposition. La désolidarisation cet article (qui permettrait de numériser le reste du numéro) est encore à l'étude.

Le rapprochement avec le PEP Archiv n'a pas encore abouti. Il serait également favorable à la diffusion de la psychanalyse française.

Rappelons que pour se procurer un article, le plus efficace est de le rechercher sur le site de la Bibliothèque Sigmund Freud et de cliquer sur l'icône Gallica.

La Rfp sur le site internet de la SPP

La Revue est bien présente sur le site. L'accès direct en bas de page d'accueil, ou par l'onglet « Publications », « Revue française de psychanalyse », permet de visualiser le programme de publication, les dates de remise des textes et les arguments des numéros en préparation, en réalisation et publiés.

« Écrire dans la Rfp » donne accès maintenant au téléchargement du contrat à signer, de la note aux auteurs en français et en anglais et de la matrice de saisie.

Signalons que l' « argumentaire » des numéros de la Rfp depuis 1990 à 2012 est disponible, avec les arguments classés par ordre alphabétique, donnant accès aux problématiques traitées et rendant ainsi hommage au travail des rédacteurs de la Revue. Choisissez « Lire la Rfp » et en « 4. Autres lectures » : vous pourrez télécharger « Les arguments de 1990 à 2012 » en pdf.

Vous pouvez aussi accéder aux sommaires et aux auteurs de la Rfp depuis 1927, ainsi qu'à la chronologie de ses directeurs et comités de rédaction. Nous allons compléter ce PDF.

Les rapports avec les Puf

Nathalie Ferrand-Larmanjat, la responsable des revues des Puf, a démissionné en juin 2013. Elle a été remplacée par Charles Ruelle depuis le mois de septembre 2013.

2013 a vu aussi le renouvellement du contrat avec les Puf. Une augmentation du pourcentage des droits a pu être négociée (12,5% à 13,5%) pour les droits "papier" et les droits numériques confondus. Il apparaît très difficile de savoir exactement dans quelle mesure l'augmentation des droits numériques (de plus en plus d'articles sont consultés sur Cairn) compense la lente mais sans doute inexorable diminution des abonnements. Cette augmentation est minime, mais la situation des Puf, qui nous demandent sans cesse davantage d'économie et révisent à la baisse leur contribution aux colloques, ne paraît pas pouvoir offrir plus....

Les abonnements

Cette année, le total des abonnements baisse à nouveau. Si l'on se fonde sur les chiffres que les Puf viennent d'envoyer (différents pour les années précédentes de ceux envoyés en 2012...) : 1429 (contre 1501 en 2012), soit une baisse de 7,81%. Mais il est à remarquer que cette baisse est essentiellement imputable aux abonnements des institutions en France (-10,4%) et, dans une moindre mesure à l'étranger (-3,9%), essentiellement en Europe.

Pour ce qui concerne les abonnements SPP, la croissance des abonnements en 2013 (+ 1,88%) est peut-être trompeuse: nous avons en effet demandé aux membres de ne bien vouloir se désabonner (s'ils le souhaitent) que pour 2014, le décalage de l'AG (en mars ou avril) et des abonnements (début de l'année civile) rendant impossible la juste coïncidence. L'effet de cette mesure se fera sentir en 2014. Mais on peut aussi être optimiste et compter sur de nouveaux abonnements!

Abonnements

| | | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2013/2012 |
|--------------|----------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------|
| Institutions | France | 352 | 339 | 327 | 293 | -10,40% |
| | Etranger | 155 | 131 | 128 | 123 | -3,91% |
| Membres SPP | France | 580 | 563 | 533 | 543 | 1,88% |
| | Etranger | 66 | 62 | 62 | 60 | -3,23% |
| Particuliers | France | 295 | 260 | 290 | 269 | -7,24% |
| | Etranger | 176 | 159 | 151 | 141 | -6,62% |
| Etudiants | | 71 | 66 | 59 | NC | |
| Total | | 1695 | 1580 | 1550 | 1429 | -7,81% |

La vente au numéro en librairie

Denys Ribas soulignait la stabilité des ventes au numéro entre 2011 et 2012 (1157 exemplaires vendus). Les chiffres communiqués cette année sont de 1161 pour 2011, 1041 pour 2012 et 1014 en 2013. Légère baisse donc.

Les consultations et ventes d'articles sur Cairn

Nous vous rappelons que votre abonnement vous donne accès aux numéros en ligne sur Cairn dès la parution.

L'augmentation des consultations sur Cairn concerne essentiellement les résumés (+42,36%)

La consultation des articles en texte intégral baisse légèrement, mais cette baisse concerne les articles en accès libre, la consultation des articles en accès payant augmentant légèrement (+3%).

Ces chiffres témoignent d'un changement dans les habitudes de lecture (lecture des résumés plus que des articles) dont nous devons essayer de tenir compte.

| SYNTHESE | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2012-2013 |
|--------------------------------|---------|---------|--------|---------|-----------|
| Résumés d'articles | 270036 | 283 327 | 289993 | 412 820 | 42,36% |
| Articles en texte intégral | 368 836 | 512 699 | 439430 | 415 454 | -5,46% |
| Articles en accès libre | 320 168 | 458 724 | 383678 | 359 036 | -6,42% |
| Articles en accès conditionnel | 48668 | 53975 | 55975 | 56418 | 3,00% |
| dont "Pay per view" | 757 | 686 | 689 | 739 | 7,26% |

Quant aux **thèmes des articles les plus consultés**, la perversion narcissique reste très présente mais aussi la séparation et ses angoisses (pas de grands changements par rapport à 2012). Dans les articles en accès payant, il est à remarquer que le grand vainqueur est Karl Marx pour son article remarqué sur “La magie de l’argent” (626 consultations). Gageons que le thème de l’argent a compté.

Changements dans le paysage des revues

Dans le paysage général des revues scientifiques, la Rfp a une place très honorable, même si elle ne peut rivaliser en “impact factor” (calculé en fonction du nombre de citations aux articles de la revue) avec les revues américaines. Mais notre intention n’est pas de nous aligner sur les exigences quantitatives, ni sur le choix des thèmes qui président à la recherche d’un bon score. Nous avons cependant choisi de prendre un certain nombre de mesures (lectures de textes rendus anonymes par 3 lecteurs, par ex) pour pouvoir rester dans les critères du CNU (Comité national des universités) et rester une revue de référence également sur le plan universitaire, ce qui paraît indispensable pour s’assurer la collaboration de certains collègues.

Pour autant, nous n’entendons évidemment pas négliger les auteurs non-universitaires. La diffusion des arguments sur le site de la SPP, page de la Rfp, environ un an avant la date de remise des manuscrits, permet à des auteurs spontanés d’envoyer un article, à côté des auteurs que nous sollicitons directement. Nous recevons de plus en plus d’articles spontanés. Cette double procédure est une excellente chose puisqu’elle permet de renouveler les auteurs de la Rfp.

Création d’un atelier Rfp d’aide à l’écriture au CPLF :

Cela dit, écrire dans la Rfp peut être une difficulté pour certains. Pour tenter de pallier cette difficulté et inciter de nouveaux auteurs à proposer leurs travaux, nous allons mettre en place un atelier régulier durant le CPLF : “écrire dans la RFP”, et envisageons de proposer un séminaire plus régulier.

Exigences éditoriales :

Du côté des contraintes qui sont les nôtres, on ajoutera une mise en forme très précise, demandée par les Puf, qui nous conduit à demander à nos auteurs de respecter scrupuleusement la charte graphique, notamment en ce qui concerne la notation des références bibliographiques, et à respecter le calibrage maximal des articles (entre 35.000 et 15.000 s suivant les numéros, avec résumé, bibliographie, notes et espaces inclus).

Confidentialité de la clinique :

Nous rappelons également que la mise en ligne immédiate des articles sur Cairn rend nécessaire la plus grande prudence concernant la confidentialité de la clinique. On peut, certes, refuser la mise en ligne. Mais les Puf précisent que cette procédure doit rester exceptionnelle ; par ailleurs, l’explosion d’internet rend cette précaution même incertaine.

Présentation des auteurs :

Enfin, un souci d’ouverture nous conduit à publier des articles qui n’émanent pas de psychanalystes. Cette pratique n’a d’ailleurs rien de nouveau à la Rfp. Mais il faut présenter ces auteurs. Pour éviter les bio-bibliographies trop importantes, nous le faisons en une ou deux lignes, pratique qui pourra être étendue aux psychanalystes eux-mêmes. Car si nous voulons être lu par un large public et rester une revue de référence, nous ne pouvons faire comme si tout le monde connaissait tout le monde.

La revue doit changer avec les changements des habitudes de lectures.

En vous remerciant de votre fidélité, veuillez croire en mes sentiments les meilleurs,

Françoise Coblence
Directrice de la Rfp

Monographies et Débats de psychanalyse

Laurent Danon-Boileau

Au cours de l'année 2013, le comité éditorial de Monographies et Débats a été ainsi composé : Jacques Angelergues, Myriam Boubli, Jacques Bouhsira (Directeur adjoint de Monographies), Guy Cabrol, Bernard Chervet, Laurent Danon-Boileau (Directeur de Monographies et Débats), Sylvie Dreyfus-Asséo, Marie-Claire Durieux, Michèle Emmanuelli (Directrice adjointe de Débats), Martine Janin-Oudinot (Directrice adjointe de Monographies), Félicie Nayrou (Directrice adjointe de Débats), Sylvain Missonnier, Hélène Parat.

Le Comité s'est réuni 2 fois.

Les publications

Pour l'année 2013

Depuis trois ans, le nombre de nos sorties annuelles est limité à trois par notre éditeur. Courant 2013, Monographies et Débats a publié :

Janvier 2013 : La consultation psychanalytique (sous la direction de Jacques Boushira et Martine Janin-Oudinot)

Mai 2013 La sexualité féminine sous la direction de Michèle Emmanuelli, Félicie Nayrou et Hélène Parat

Novembre 2013 Le bébé en psychanalyse sous la direction de Myriam Boubli et Laurent Danon-Boileau

Sont prévus :

Pour 2014 :

2014 Pourquoi la règle ? Bernard Chervet et Jean Luc Donnet avec Sabina Lambertucci-Mann et Josiane Chambrier

2014 La Destructivité chez l'enfant Aline Cohen de Lara, Laurent Danon-Boileau

Pour 2015

2015 La sexualité masculine

2015 Les processus de pensée

2015 Le meurtre fondateur

Pour 2016

2016 Le principe de plaisir

2016 Les organisations libidinales

Politique générale des collections

Ouverture

S'agissant de la politique générale de ces deux collections, durant l'année 2013, le comité s'est efforcé d'impulser les changements annoncés dans la déclaration d'intention du directeur lors de sa prise de fonction en juillet 2011.

Sans rien céder sur le rôle moteur des deux collections dans la promotion de la recherche en psychanalyse contemporaine, le directeur s'était engagé à œuvrer pour que la réflexion et les outils du travail analytique proposés dans les ouvrages des Monographies et Débats puissent atteindre une audience plus large que celle de son lectorat traditionnel. Il est en effet essentiel que le public sensible à la psychanalyse puisse être informé de notre réflexion et que les professionnels du soin psychique puissent puiser dans notre travail et nos avancées des outils susceptibles de les aider à aborder leurs champs de questionnements. C'est ce que permet à la fois l'exigence de lisibilité des textes publiés dans la collection (laquelle implique souvent un travail important de réécriture et de

dialogue avec les auteurs des chapitres) et l'organisation de manifestations autour des ouvrages publiés. Ces dernières contribuent au rayonnement de l'activité scientifique de la SPP tant dans les milieux universitaires que professionnels. Elles manifestent également notre ouverture aux grands débats de la société contemporaine comme notre esprit de dialogue avec des chercheurs d'autres disciplines ainsi que des collègues reconnus d'autres sociétés de psychanalyse.

Manifestations d'accompagnement

Au chapitre de ces manifestations, avant sa mise en librairie, le volume consacré au Bébé en Psychanalyse a fait l'objet d'une journée d'études (à Nice) et d'un colloque à Marseille sous l'égide du groupe Méditerranéen et la responsabilité directe de Myriam Boubli. Elles ont réuni en tout 300 participants. Une troisième manifestation est prévue à Paris Descartes, au cours de l'année universitaire 2014- 2015, sous la responsabilité de Sylvain Missonnier. Par ailleurs, le volume sur La sexualité féminine a également fait l'objet d'un colloque organisé par Michèle Emmanuelli en association avec Sylvain Missonnier. Il a accueilli 500 participants. Toutes ces journées ont été un succès tant par le nombre des participants que par la qualité des débats et le retentissement sur les ventes de nos ouvrages. Le volume consacré à *La destructivité chez l'enfant* (à paraître en 2014) bénéficiera d'un colloque organisé par Aline Cohen de Lara, Professeure à l'Université de Villetaneuse. Des manifestations dans différentes universités et dans les régions sont également prévues pour les parutions suivantes.

Que les organisateurs de ces manifestations soient ici remerciés pour leur enthousiasme efficace et la qualité des réalisations dont nous avons pu ainsi bénéficier sans que notre société soit sollicitée ni sur le plan financier ni sur le plan de la logistique. Elles assurent la survie de collections autrement largement compromises.

Ventes et publicité

Ventes

Les résultats sont particulièrement encourageants. Sur l'ensemble des titres, l'amélioration des ventes constatées l'an dernier se confirme. Les résultats annoncés pour les ventes par titre pour 2013 portent sur les ventes effectives cumulées depuis parution et non sur les seules ventes annuelles.

Chiffres (arrêtés fin déc. 2013)

| <u>Titre</u> | <u>Mise en vente</u> | <u>Ventes nettes cumulées (de parution à Déc 2013)</u> |
|------------------------------|----------------------|--|
| Nosographie psychanalytique | Juillet 2011 | 382 |
| Ethique du psychanalyste | Nov 2011 | 279 |
| Compulsion de répétition | Oct 2011 | 301 |
| Fétichisme | Fev 2012 | 268 |
| Dépression | Juin 2012 | 385 |
| Interprétation | Nov 2012 | 255 |
| Consultation psychanalytique | Jan 2013 | 295 |
| Sexualité féminine | Mai 2013 | 403 |
| Le bébé en psychanalyse | Nov 2013 | 300 |

Aujourd'hui, pour les titres parus entre 2011 et 2013, la vente moyenne des titres s'établit à 329 titres par ouvrage, ce qui garantit le franchissement du seuil d'équilibre de 320 exemplaires par titre. Pour les ouvrages parus en 2013, sur les titres associés à une ou plusieurs manifestations d'accompagnement, on constate encore une progression par rapport à l'an passé. Elle se marque à deux égards : sur le rythme des ventes d'une part, et sur leur chiffre global de l'autre. En effet, pour les titres associés à une manifestation d'accompagnement, la vente par titre passe de 320 à 351 dans

un temps de vente réduit de moitié (moins d'un an cette année, contre un an et plus les années précédentes). En revanche, en dépit de leur évidente qualité, les ouvrages qui ne font pas l'objet d'une manifestation d'accompagnement n'atteignent pas un niveau de vente suffisant pour garantir le maintien de nos collections chez notre éditeur.

Souscriptions

La vente par souscription constitue un atout décisif. Malheureusement, lorsqu'elle s'effectue par l'Office de la Librairie auquel notre éditeur a traditionnellement recours, elle n'a pas d'effet suffisant. En revanche, lorsque le montant de l'inscription aux manifestations de soutien (colloque ou journées d'études) comprend l'achat par souscription du volume correspondant au thème débattu, il en résulte une amélioration sensible des ventes du titre. Il convient donc de généraliser ce système autant que faire se peut, notamment pour le colloque de la SPP publié par Monographies et Débats. Il en va de la survie de nos collections.

Publicité

Inscriptions sur les sites internet de la SPP et des PUF

L'affichage des Monographies et Débats sur le site des PUF a été entièrement refondu il y a environ un an. A ce jour, le site SPP fournit également aux deux collections une visibilité de bonne qualité. Le directeur des Monographies et Débats remercie Denys Ribas et Amélie Caradec pour ces heureuses améliorations. Il reste encore quelques aménagements (notamment au niveau des liens relatifs aux souscriptions et aux sites de commandes en ligne, tout ceci restant évidemment soumis à l'accord préalable de notre Conseil d'administration).

Publicité auprès des membres

Les parutions de Monographies et Débats sont régulièrement annoncées aux membres de la SPP dans les envois groupés (par un fac-similé des couvertures, annonce de la 4^e de couverture et du sommaire). A partir de 2014, des liens internet permettront de commander l'ouvrage directement en ligne.

L'ensemble du comité des Monographies et Débats et son directeur tiennent à remercier notre chargée d'édition Nahil Wehbe, pour son efficacité sans faille, ses suggestions inventives et fécondes, et son inappréciable courtoisie.

Rapport d'activité des Secrétaires scientifiques du
Congrès des psychanalystes de langue française (CPLF)

Dans l'entre-deux de mandatures distinctes

-Bilan du 73^{ème} CPLF Paris 2013 sur *Le Paternel*

-Préparation de la transition entre deux équipes.

En préparant le troisième volet de la trilogie Maternel-Œdipe(s)-Paternel, le Secrétariat et les équipes des Comités du CPLF pensaient qu'ils allaient se séparer puisque leur mandat devait s'achever en juin 2013. En fait, nous verrons dans ce rapport que le changement d'équipe ne prendra effet qu'en juin 2015.

Près de 850 congressistes participèrent, à la Maison de la Mutualité, au 73^{ème} CPLF de Paris sur *Le Paternel*. 178 analystes en formation et 109 auditeurs parrainés accompagnèrent les 505 membres dont 298 de la SPP.

La construction du Programme ne fut guère aisée puisque de nombreux collègues, qui avaient déjà travaillé sur le thème du *Paternel* souhaitaient présenter leurs réflexions personnelles au CPLF. Il en résulte une frustration pour certains collègues mais elle fut compensée par le bon fonctionnement des interventions spontanées en séance plénière. Tous les congressistes qui désiraient s'exprimer purent co-animer la discussion. En fin de Congrès, un « fidèle » du CPLF nous apprît même, que cette spécificité lui faisait préférer les interventions orales spontanées aux « pré-cuisinées » qui ne prennent pas en compte la dynamique de la discussion.

Un nécessaire échafaudage.

Le travail scientifique des rapporteurs

Comment proposer la construction d'un congrès de quatre jours, au déroulement imprévisible, sans penser à son nécessaire échafaudage ? Pour favoriser cette spécificité des « Langues françaises », un travail collectif des délégués du Bureau international imagine, quatre ans avant, avec les rapporteurs pressentis, la trame des congrès à venir. De surcroît, depuis Lisbonne 2006, le Comité scientifique réunit maintenant, pendant le congrès précédent, les responsables de la manifestation de l'année suivante pour mieux les impliquer. Ainsi, c'est à Bilbao 2012, que fut envisagée la désignation des discutants des rapporteurs du crû Paris 2013. Pendant cette nouvelle étape, les rapporteurs étaient présents alors que leur travail était quasiment prêt à être soumis à l'analyse critique des membres du Comité scientifique, avant sa livraison aux PUF, début octobre 2012. Ces délais confèrent une solidité à la structure de la manifestation même lorsque survient un imprévu. Ainsi, pour *Le père : un héritage archaïque ?* » le discutant pressenti pour François Villa (APF) fut contraint de s'abstenir. Remercions ici François Richard qui se consacra *in extremis* à la rédaction d'une discussion. Son rôle ne se limita pas à celui de doublure puisque dans son livre récent *L'Actuel malaise dans la culture*, il avait élaboré des thèmes du rapport.

Avec notre souci de renouvellement et de rajeunissement, nous nous sommes réjouis, aussi, de la nomination, par le Bureau de l'APF, de Bernard de la Gorce en qualité de discutant du rapporteur SPP. Présent au CPLF depuis l'an 2000, il en connaît les arcanes et développa dans sa discussion, un point de vue très personnel sur *De la fonction du père au principe paternel*, axe choisi par le rapporteur Christian Delourmel. La désignation de ce dernier, 4 ans auparavant, lui a permis de

présenter un travail dans lequel il nous fit part de son parcours théorique ancré dans une longue expérience clinique. Ainsi, il élaborait dans le champ de la cure, les modalités d'émergence de la figure du père et de sa fonction dans le processus analytique. Il nous proposa une théorisation de la fonction paternelle, à laquelle il accorde une place centrale tant dans le psychisme individuel que collectif.

François Villa, lui, avait choisi un point de vue centré sur « l'héritage archaïque » du père. Dans sa théorisation, le père est pris comme objet d'investissement et d'identification dès les commencements de la vie au même titre que la mère. A partir d'une relecture originale de *Totem et tabou* et du *Moïse*, il soutint l'hypothèse que l'identification au père primitif ouvre sur l'historicisation des vies individuelles, des groupes sociaux et de l'espèce. Il s'attacha à montrer comment le transfert analytique est fondamentalement d'essence paternelle.

Thèmes des Tables rondes

Avec les responsables des Sociétés composantes, l'option choisie fut le maintien des deux tables de « relanceurs ».

André Beetschen (APF) et René Roussillon (SPP) animèrent la première relance avec : « Inhibition et interdit : la fonction du père réel » alors que Denis Hirsch (SBP) et Jean-Claude Stoloff (SPRF) choisirent de débattre sur « Le père en psychanalyse entre ontogenèse et phylogenèse ».

Les autres tables abordèrent les thèmes communs aux deux rapports et les traversaient. Ainsi « Surmoi et meurtre du père » et « Forclusion et tiercéité » furent animés par Martin Gauthier (SPM), Jean-Louis Baldacci (SPP) et Laurence Kahn (APF), puis par Claude Barazer (APF), Bernard Penot (SPP) et Rosine Perelberg (British SP). Après les ateliers du samedi matin, Paul Denis avait réuni les auteurs des trois préalables sélectionnés par le Comité de lecture : Paule Lurcel (APF), Claire Maurice (SPP) et Andreas Saurer (Suisse).

Une autre Table, « Du père de la horde au principe paternel », mit en évidence les enchevêtrements et la complémentarité des deux rapports, avec Nicolas de Coulon (SSPsa), Viviane Chetrit-Vatine (SPI), Christian Gérard (SPP) et Josef Ludin (APF).

Au delà du divan, la place occupée par le père dans le psychisme collectif et dans le champ social contemporain fut abordé par Julia Kristeva (SPP) et nos deux invités. Fethi Benslama évoqua le processus de transfiguration du père dans le monde islamique tandis que Michel Tort prolongea la controverse engagée par Christian Delourmel sur *La fin du dogme paternel*. Avant la Table ronde conclusive, Marie-France Dispaux (SBP) dirigea les échanges entre Bernard Brusset (SPP), Jorge Canestri (AIPsi), Catherine Chabert (APF), et les rapporteurs des CPLF sur *Maternel* et *Oedipe(s)*.

Du nouveau dans les Ateliers

Le travail en petit groupe a aussi ses adeptes. Les ateliers cliniques ont donc été pérennisés. Soulignons l'intense investissement des analystes en formation pour ces groupes coorganisés par les AeF élus à l'IPSO de l'API. L'atelier original, organisé par Dana Birksted-Breen, directrice de *l'International Journal* a séduit un public désireux de mieux connaître la psychanalyse anglo-saxonne. Il a aussi suscité l'organisation d'un atelier spécifique à la Revue française. Dans les traditionnels ateliers du samedi, une nouveauté mérite d'être conservée lorsque le Congrès se déroule dans un pays non francophone : la création de groupes s'exprimant dans la langue de la société invitante.

Augmentation du nombre de Séminaires de préparation

Rappelons que l'architecture du Congrès repose sur des fondations solides construites en amont de la manifestation. Soulignons le rôle, trop souvent méconnu, des séminaires de préparation dont le nombre augmente chaque année. Actuellement, 56 sont répartis dans la francophonie dont 10 dans les Groupes régionaux de la SPP, 12 à Paris dont 2 à l'APF et 1 à la SFRP.

Election de trois nouvelles Sociétés composantes du CPLF

La SPRF, Société provisoire de l'API, avec laquelle nous travaillons depuis longtemps est devenue, après un vote unanime des Présidents, Société composante du CPLF. Il en fut de même pour la jeune et dynamique Société Roumaine et la très active Association d'Istanbul dont les membres travaillent avec le CPLF depuis plus de dix ans. Quant à l'Association Psychanalytique Argentinienne (APA), elle est devenue Société associée au CPLF

Avant de quitter Paris et de nous embarquer pour le 74^e CPLF de Montréal, soulignons encore que le numéro 5/2013 de la RFP rend compte de l'ensemble des travaux et qu'elle est enrichie par les communications de nouveaux auteurs. Que Françoise Coblençe et les rédacteurs Sabina Lambertucci-Mann et Ellen Sparer en soient remerciés.

Penser une transition entre deux équipes

Préparation du 74^{ème} CPLF Montréal 2014 et des congrès à venir

Sur le thème *L'actuel*, le 74^{ème} CPLF Montréal 2014 aura lieu du 29 mai au 1^{er} juin 2014, pendant le grand WE de l'Ascension. Nous vous renvoyons au Programme et au Bulletin des rapports pour en connaître le contenu. Son organisation avait été élaborée pendant le Congrès de Paris, au cours d'une réunion de travail qui regroupait, autour des rapporteurs Sylvie Dreyfus-Asseo, Robert Asseo, Dominique Scarfone, les membres SPP et SPM des Comités. Etaient aussi présents les organisateurs APF du 75^{ème} CPLF Lyon 2015 sur *La sexualité infantile dans la cure* (titre encore provisoire) avec les rapporteurs Christian Seulin et Dominique Suchet ainsi que les collègues belges responsables du 76^{ème} CPLF Bruxelles 2016 sur *Le moi inconscient*, thème métapsychologique proposé par Michèle Ledent-Van-Lysebeth, rapporteur de la Société belge et pour lequel Dominique Cupa a été pressentie et a accepté.

Ces deux manifestations, lyonnaise et bruxelloise, succéderont à celle de Montréal avant le retour du CPLF à Paris, en 2017, sur *L'interprétation* avec des rapporteurs désignés, quatre ans à l'avance, selon notre tradition, par les équipes actuelles : Emmanuelle Chervet, pour la SPP et Brigitte Eoche-Duval pour l'APF. En 2018, la proposition d'accueillir le 78^e CPLF avait été faite par Stefano Bolognini, Président de la SPI. Antonino Ferro, nouveau Président de la Société italienne a validé cette proposition qui sera discutée par le Bureau international du 74^e CPLF de Montréal. La ville de Palerme a été proposée (Vol Paris-Palerme A-R, notamment avec EasyJet pour moins de 100 euros).

Perspectives pour Montréal

Sur le thème « L'actuel », l'architecture du programme a été construite le 10 mai 2013, au cours d'une réunion commune des Comités de la SPP et de la SPM. Les rapporteurs désignés, Sylvie Dreyfus-Asseo et Robert Asseo pour la SPP et Dominique Scarfone pour la SPM, sont au travail depuis plusieurs années sur ce thème particulièrement original et créateur de « nouveau ». Les

rapports ont été publiés par les PUF et adressés aux inscrits et aux membres et AeF de la SPP. Les Séminaires de préparation reçoivent déjà les rapporteurs. Au Séminaire franco-mexicain, animé par Leticia Solis-Ponton, un échange très passionnant a permis de dégager les grands axes de discussion.

Le Secrétariat scientifique tient à souligner que Sylvie et Robert présentent un rapport commun. En effet, le Bureau international du CPLF a décidé que, pour réaliser un objectif primordial, la participation d'un maximum de collègues aux discussions, il fallait dorénavant adopter le principe d'un seul rapport par Société invitante. Bien sûr, le choix des rapporteurs et des intervenants est guidé par les travaux et recherches sur le thème souhaité par le Bureau international.

75^e CPLF Lyon 2015

Au 75^{ème} Congrès de Lyon 2015, un retour aux sources sera concrétisé autour de la place de la sexualité infantile dans la cure. Christian Seulin sera notre rapporteur. Pour l'APF, Dominique Suchet a été désignée. Le Comité d'organisation mixte SPP/APF, avec, pour la SPP, Robert Mancini, Président du Groupe lyonnais, Julien Ben Simon, René Roussillon, Françoise Brette et bien d'autres a déjà fait un immense travail pour la réussite de ce Congrès de Lyon, qui se situe, treize ans plus tard, dans le prolongement de celui de 2003 sur le thème « Honte et culpabilité » dont les rapporteurs étaient André Beetschen et Claude Janin, qui seront bien sûr associés à la préparation du 75^e CPLF. Comme la SPP, l'APF investit tout particulièrement un Congrès qui se déroule en Région.

Outre une participation active à l'organisation de la manifestation, elle a désigné récemment pour le Comité scientifique : André Beetschen, Patrick Merot, Jean-Claude Rolland et Jacques André. Les Comités ne seront pas renouvelés et nous en serons encore les Secrétaires.

Rappel du vote de l'AGO du 7/04/2013 pour résoudre une situation de vacance de 2 ans, entre 2013 et 2015

Rappelons que le mandat de Georges Pragier et Evelyne Chauvet arrivaient à leur terme en juin 2013, à l'issue du Congrès de Paris. Un appel à candidature fut émis par le CA de la SPP. Après avis favorable de la Commission scientifique, le Conseil d'Administration de la SPP a élu, le 22 janvier 2013, Bernard Chervet en qualité de Secrétaire scientifique du CPLF avec Marilia Aisenstein en qualité de Secrétaire adjointe. Les nouveaux statuts et règlements ayant été validés par le Conseil d'Etat en décembre 2012, nous nous sommes trouvés confrontés à une situation inédite puisque s'interpose dorénavant, pour les nouveaux Secrétaires élus, une phase transitoire de deux années, avec un statut de Secrétaires élus, non décisionnaires.

Ainsi, il existait une situation de vacance de secrétariat scientifique pour les congrès de 2014 et 2015 à une époque où nous avons d'autres projets. Dans cette situation exceptionnelle, et afin de maintenir une stabilité au CPLF, nous avons accepté d'assurer un mandat de transition pour les Congrès de Montréal 2014 et de Lyon 2015, à la condition que cette solution soit adoptée par un vote à bulletin secret de l'AGO de la SPP du 7 avril 2013 et que ce vote confirme que les conditions de responsabilité demeurent inchangées tant pour les Secrétaires que pour les membres des trois Comités du CPLF qui acceptèrent aussi, comme les Secrétaires, un mandat de transition pendant deux années, jusqu'à la prise de fonction des secrétaires scientifiques nouvellement élus. Nous les remercions tous très vivement. Deux modifications apparaîtront dans le Comité de lecture : le départ de Marc Babonneau, remplacé par son collègue toulousain Bernard Bensidoun et celui de Michèle Pollak-Cornillot, remplacée par Françoise Seulin. Nous leur en sommes tous reconnaissants.

Comme l'indique notre Règlement intérieur, c'est le Secrétaire scientifique qui nomme le Secrétaire scientifique adjoint mais aussi cinq membres du Comité scientifique, actuellement Jacques Angelergues, Dominique Cupa, Paul Denis, Denys Ribas, Claude Smadja, auxquels se joignent, *ex-officio*, la Secrétaire scientifique de la SPP, Sabina Lambertucci, le Directeur de la RFP, Françoise Coblenca, le Directeur des Monographies, Laurent Danon-Boileau, le Directeur de la BSF, Michel Vincent ainsi que les actifs membres du Comité d'organisation : Julien Ben Simon, Sylvie Faure-Pragier, Gilles Fauvel, Béatrice Ithier, Linda Lebel, Louise Nadeau, Tove Simonsen, Geneviève Veuriot

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous les membres des Comités du CPLF. Comme nous l'avons déjà souligné, la qualité de leur investissement assure, aux quatre jours de la manifestation, son caractère unique parmi les congrès internationaux, par l'élaboration et l'approfondissement du thème. Tout au long de l'année, ce travail constitue un rouage essentiel pour la dynamique d'ensemble. Celui-ci se découpe en deux secteurs qui s'associent et se complètent :

1/ la réflexion préparatoire des membres des Comités scientifiques et d'organisation. Ils anticipent les thèmes des rapports, en discutent le contenu, choisissent les titres des tables rondes et des ateliers, proposent et discutent avec les collègues susceptibles d'intervenir en qualité de discutant en séance plénière ou en petit groupe. Certains d'entre eux maintiennent des contacts spécifiques avec les instances et des membres des Sociétés composantes.

2/ les élaborations du Comité de lecture et la sélection des Communications préalables. En proposant la rédaction d'un texte court de moins de 15.000 signes constituant un « document de travail » publiable, ils visent à faire advenir de nouveaux auteurs. Un point de vue ou une recherche personnelle en lien avec les thèses des rapporteurs peut être développée. Chaque communication proposée est lue par plusieurs membres du Comité de lecture et peut créer l'opportunité d'un échange avec les auteurs. Une réunion du Comité permet de partager les réactions que leur lecture avait suscitées, de discuter de leur choix, et de l'aide apportée aux auteurs lorsqu'elle a été nécessaire. Cette lecture de textes « anonymés » constitue un temps fort du travail scientifique en amont. Encore une singularité et une spécificité de « l'esprit CPLF », dans ce travail collégial privilégiant échanges et discussions et constituant ainsi un cadre dynamique de débats, participant au mieux à la réussite du congrès.

Mais rien ne serait possible sans le soutien confiant des Présidents et Bureaux de la SPP et des Sociétés composantes avec, en premier lieu, les Président des Sociétés co-invitées et co-organisatrices. En 2013, ce fut l'APF avec l'équipe nommée par son Président Patrick Merot, un ami du CPLF, dont il a été le rapporteur en 2011. En 2014, ce sera la Société de Montréal avec son Président Louis Brunet, sa vice-Présidente Jacqueline Labrèche avec Allannah Furlong et Marie-Claire Lanctôt-Belanger aidés par un Comité local d'organisation.

A la SPP, coorganisatrice permanente du Congrès francophone, l'investissement massif du CPLF par le Président Bernard Chervet, qui en fut le rapporteur en 2009, mobilise l'ensemble de son Bureau avec Elisabeth Dahan-Soussy, Secrétaire général, Sabina Lambertucci, Secrétaire scientifique, ainsi que ses trésoriers. En effet, la SPP assume la responsabilité financière et administrative de la manifestation. Nous remercions Pascal Barbier, DAF, pour son aide ainsi que les responsables hautement qualifiés mis à la disposition du CPLF : la Secrétaire de rédaction Nahil Wehbe, la Secrétaire de l'IPP, Caroline Kestens, présente pendant les 4 jours de la manifestation aux côtés de notre responsable administrative du CPLF, et tout particulièrement Evelyne Beddock, dont tous les congressistes reconnaissent l'investissement et la disponibilité ainsi que le travail qu'elle accomplit sans relâche avec une efficacité dont nous la remercions très chaleureusement.